180 000 policiers pour sécuriser le vote

Page 5

ZOUKH À ZÉRALDA

Relogement de 8 000 familles après le vote

Page 24

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5936 - JEUDI 13 NOVEMBRE 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

COOPÉRATION AMÉRICANO-MÉDITERRANÉENNE

Sonatrach présente son potentiel à Washington

Page 4

GAÏD SALAH À PROPOS DES ÉLECTIONS LOCALES

L'ANP DOIT VEILLER AU BON DÉROULEMENT DU SCRUTIN

Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a exhorté, hier à Oran, les cadres et personnels de l'ANP et des différents corps de sécurité à veiller à la réussite des élections locales, en accomplissant leur devoir électoral et en réunissant les conditions permettant aux citoyens de voter «en toute liberté, quiétude et sérénité».

Page 5



LE CÔTÉ INSOLITE DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

ARCHE DE NOÉ, NELSON MANDELA ET AUTRES SORTILÈGES POUR CHARMER L'ÉLECTEUR



Il semble qu'à défaut d'une loi réglementant le contenu des affiches et autres actions de communication, tous les moyens sont bons pour les candidats. Le principal, à leurs yeux, est d'atteindre le maximum des voix électorales.

Page 3

ALGÉRIE 3 - RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE 0 (AMICAL) :

SURSAUT D'ORGUEIL MAIS PAS DE QUOI PAVOISER

L'équipe nationale de football s'est imposée mardi soir, sans briller, face à son homologue centrafricaine (3-0) en match amical disputé au stade du 5-Juillet d'Alger, devant une faible assistance, renouant ainsi avec le succès après une série de mauvais résultats.

Page 23

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT

Zerouati réaffirme la position de l'Algérie lors de la COP23

LA MINISTRE de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma-Zohra Zerouati, a réaffirmé à Bonn (Allemagne), la position de l'Algérie quant à la nécessaire mise en oeuvre des décisions de l'Accord de Paris sur le climat et au respect par les pays signataires de leurs engagements relatifs à la réduction des émissions de gaz qui causent le réchauffement climatique, indique un communiqué du ministère.

La ministre, qui prend part aux travaux de la réunion de haut niveau des ministres africains de l'Environnement sur les changements climatiques, dans le cadre du sommet international sur les changements climatiques (COP23) qu'abrite la ville de Bonn du 7 au 21 novembre en cours, a souligné le refus de l'Algérie de renégocier le contenu de l'Accord de Paris sur le climat, mettant en avant l'impératif que les pays développés accompagnent les pays en voie de développement en matière de transfert technologique, d'aide financière et de renforcement des capacités.

Elle a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à réduire de 7% ses émissions de gaz causant le réchauffement climatique à l'horizon 2030, un taux qui pourrait atteindre 22% si l'Algérie obtient l'aide financière et technologique nécessaire.

A cette occasion, la ministre a rencontré le président de l'instance gouvernementale internationale chargée du changement climatique qui est en passe de préparer le 6e rapport d'évaluation sur le climat, et ce, en présence d'experts de l'instance. La rencontre s'est articulée autour du financement de l'instance et des modalités pour impliquer les chercheurs dans l'opération d'évaluation.

Selon la même source, Mme Zerouati tiendra par la même occasion des réunions bilatérales avec ses homologues (chefs de délégation des pays participants) dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Algérie et ses partenaires étrangers.

La réunion des ministres africains de l'Environnement sera suivie de la présentation d'un bilan sur les négociations en cours au sommet par le groupe africain. Des initiatives africaines en la matière seront également présentées.

Le sommet de la COP23 se penchera sur la mise en place de mécanismes susceptibles d'appliquer les conclusions de la COP21 tenue à Paris en 2015.

M. B.

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

Bedoui met le cap sur la «e-commune»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a annoncé la généralisation du guichet électronique à toutes les communes du pays au cours du 1e trimestre de l'année 2018, et ce lors d'une visite à la Direction générale de la modernisation des documents et des archives, dans le but de faire un état des lieux sur le projet e-commune : zéro papier.



Cette mesure entre dans le cadre du programme du gouvernement, qui introduit les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le fonctionnement des administrations publiques, à l'instar des communes, afin d'améliorer la qualité du service public, facilitant ainsi aux citoyens l'obtention des documents d'état civil. Ce guichet électronique est déjà opérationnel dans trois communes pilotes, celles d'Alger-Centre, de Dar-El-Beida et de Baba Hassen. Il sera élargi avant la fin de l'année en cours à toutes les communes de la wilaya d'Alger, avant sa généralisation à l'ensemble des communes du pays au cours du 1e trimestre de l'année 2018. «Il s'agit d'une mesure qui devra renforcer les avancées déjà enregistrées dans ce domaine», a précisé M. Bedoui. Le ministre a indiqué que l'APC du futur est fondée sur l'utilisation des TIC. Ce qui permettra outre la suppression de tout ce qui est papier, l'éradication de la bureaucratie et du népotisme et tous les obstacles rencontrés par le citoyen». Et d'ajouter : «Avec le guichet électronique, le citoyen n'aura plus besoin de fournir un dossier pour obtenir le passeport ou la pièce d'identité biométriques.» Ce projet e-commune vise à connecter les différents services communaux aux autres secteurs « dans le cadre de la solidarité et l'action commune entre les différents secteurs », a-t-il affirmé. Rappelons que depuis le lancement de ce grand chantier, le ministère de l'Intérieur fait état de la délivrance de quelque 15 millions de passeports et de cartes d'identité biométriques. Le ministre a souligné que l'objectif est d'atteindre 46 millions de documents biométriques à l'horizon 2021. Et de rassurer : « Le citoyen n'aura besoin, à terme, d'aucun document dans son rapport avec l'Administration ». M. Bedoui a auparavant annoncé que l'année 2017 serait celle de l'APC électronique. «La e-commune aura un rôle important en termes de réduction de dépenses puisqu'elle permettra aux responsables une gestion rationnelle de leurs communes », a ajouté le ministre de l'Intérieur. Un impact positif sur le plan économique. De son côté, le directeur du Centre national des titres et documents sécurisés, Hacène Boualem, a fait état d'une réduction à hauteur de 50% des documents demandés aux citoyens, avant de parvenir à « zéro document » avec la e-commune. Un défi qui reste à relever.

Lilia Ait Akli

JUSTICE

Le bracelet électronique, une alternative à la détention provisoire

LA MISE en fonction du bracelet électronique a été annoncée hier au tribunal de Bir Mourad Rais en présence du directeur de la prospective et de l'organisation au ministère de la Justice, Zeroualla Kilani et du procureur de la République de Bir Mourad Rais, Zerrouk Abbas. Il s'agit d'un nouveau système de surveillance électronique qui sera applicable en cas de détention provisoire, qui est une procédure exceptionnelle. Selon Zerrouk, ce dispositif aura pour objectif de renforcer les droits de l'homme et les libertés individuelles, notamment la présomption d'innocence et le principe d'un procès équitable. Il est question aussi de consolider les dispositions du contrôle judiciaire tout en garantissant le respect de ses obligations par l'accusé. Le procureur de la République a tenu à préciser que le bracelet électronique contribuera, en outre, au bon déroulement des procédures d'investigation ainsi qu'à la diminution de la surpopulation dans les prisons. Par ailleurs, Zeroualla a indiqué que l'application permettant la mise en place de ce projet a été réalisée par des compétences nationales au ministère de la Justice, et son coût avoisine 110 millions de DA. Tout en exprimant sa satisfaction, Zeroualla a révélé que cette procédure sera généralisée à tous les tribunaux d'ici une année. Elle relèvera de la compétence du juge d'instruction, du juge chargé de la comparution immédiate lors de l'ajournement du procès, du juge de fond lors du report de l'affaire, et de la chambre d'accusation. Quant à la mise en place et au suivi, chaque juridiction abritera un bureau chargé de l'installation du bracelet en coordination avec les services de la police judiciaire, a expliqué l'orateur.

La personne détenue provisoirement doit respecter un certain nombre de dispositions, à savoir ne pas sortir du périmètre déterminé par le juge sauf avec son autorisation, ne pas se rendre en certains lieux prédéterminés, s'abstenir de rencontrer certaines personnes désignées par le juge d'instruction, a ajouté Zeroualla. L'inculpé est obligé de demeurer en résidence fixée par l'autorité compétente. En ce qui concerne les caractéristiques techniques de ce dispositif, le directeur de la prospective et de l'organisation a précisé qu'il sera placé autour de la cheville de l'inculpé pendant la période d'observation. La localisation de l'inculpé est assurée grâce à une technologie de communication par puces(GSM) des trois opérateurs téléphoniques, ainsi qu'un système de suivi des emplacements (GPRS.LBS. GPS. Ce bracelet émet des signaux, reliés aux centres récepteurs chargés du contrôle à distance à travers des terminaux mobiles et dans le cas où l'inculpé tente de l'enlever, un système d'alarme se déclenche automatiquement, a t- il dit. Il résiste à l'eau, à la chaleur, à l'humidité ainsi qu'à la déchirure et aux rayons ultraviolets. Beaucoup d'autres caractéristiques le rendent solide. La mise en place de cet appareil entre dans le cadre du programme de réforme et de modernisation du secteur de la justice à travers l'introduction des technologies de l'information et de la communication, afin de consolider le principe de l'Etat de droit.

Aziza Mehdid

LES DÉBATS SE FOCALISENT SUR LA PRÉSIDENTIELLE

OULD ABBÈS TIRE À BOULETS ROUGES SUR OUYAHIA

Le SG du FLN, Djamel Ould Abbès, continue son travail de sape pour battre en brèche son rival électoral du RND Ahmed Ouyahia, le seul capable de lui damer le pion le 23 novembre. De Ouargla, Ould Abbès a indiqué que son parti «œuvrera à la levée du gel sur les projets importants» dont a bénéficié cette wilaya, continuant ainsi dans son travail de parasitage de l'action du Premier ministre Ahmed Ouyahia, absent cette semaine de la campagne pour cause d'agenda officiel trop chargé.

Ould Abbès a indiqué que le FLN «s'engage devant le peuple à œuvrer à «la levée du gel» et à la «réactivation» de plusieurs projets importants dans la région, notamment dans les domaines de la santé, l'éducation, l'habitat, et le projet de ligne ferroviaire Hassi Messaoud-Touggourt. Ould Abbès a précisé que «tout ce qui est mené dans ce cadre intervient en application des orientations du président Bouteflika.

Dans son discours, il a squatté la place du ministre des finances pour signaler la «bonne santé» ainsi que des «capacités Financières suffisante» du pays pour prendre en charge les préoccupations des citoyens. Pour le SG du FLN, ce qui a été réalisé est «le fruit d'une politique sage et d'une clairvoyance du président de la République, avec la contribution du FLN en tant que partenaire principal et colonne vertébrale de l'Algérie, ainsi que de tous les algériens depuis la glorieuse Révolution et la phase d'édification et de construction».

Cette politique a notamment permis, depuis 2002, «le remboursement de la dette extérieure du pays et la construction de 3,6 millions de logements», a-t-il expliqué, ajoutant que de nombreuses autres réalisations sont prévues prochainement sous la conduite du FLN.

Le président du FAN, Djamel Benabdesslem, a plaidé pour la création d'un front intérieur pour s'opposer aux dangers externes qui menacent le pays. Benabdeslem a indiqué que ce front intérieur «devra être accompagné d'une vaste mobilisation populaire patriotique pour faire face à



tous les dangers qui guettent le pays». Il a indiqué que «le pays est en quête également d'une sage gouvernance à l'échelle centrale et au niveau des collectivités locales, à travers une stratégie nationale globale susceptible de servir le projet de développement national et de surmonter les difficultés économiques». Le président du parti Talaie El Hourriet a souligné, à Guelma, que sa formation politique «poursuivra son combat pacifique pour expliquer les alternatives qu'il propose comme solutions aux différents problèmes politiques et économiques dont souffre le pays».

Benflis a considéré la campagne électorale comme une «étape visant à défendre les grandes lignes du programme de son parti». Le parti s'est engagé avec un minimum de listes.

El Islah déclare la guerre à la mafia du foncier

Le FFS a organisé une conférence hier à la maison de jeunes de Mohammadia (Alger), animée par le chef de groupe parlementaire, avec les candidats à du parti dans une salle contenant peine une cinquantaine de personnes. Après les bains de foule à Alger, Tizi-Ouzou et Bouira, le leader du RCD, Mohsen Belabbes, s'est rendu à Bejaia. Il a exhorté la population locale à «être prête à relever le défi de prouver que la crise qui secoue le pays n'est pas une crise financière comme tente de le faire croire le gouvernement, mais une crise d'hommes qu'il faut aux places qu'il faut.

Et d'expliquer qu'il n'en veut pour preuve que cette petite commune que gère, majoritairement, le RCD depuis 2007 dans la wilaya de Tipasa, Hadjret Ennous : «Cette localité était pauvre et asphyxiée par les créances impayées. La population a pris les choses en main ; elle a doté sa commune d'un Exécutif qui a su transformer le cauchemar en bien-être» dira-t-il. Le président du MPA, Amara Benyounès, a appelé à partir de Annaba à faire passer l'Algérie du stade de «la légitimité révolutionnaire à celui de la légitimité démocratique pour bâtir un Etat puissant et moderne».

Benyounès a ensuite ajouté que «le temps est venu pour concrétiser une véritable démocratie qui repose sur la légitimité populaire», dans une autre pique adressée à Ould Abbès, lequel n'hésite jamais à s'appuyer sur le passé glorieux de son parti pour arracher des voix.

Critiquant l'opposition qui appelle le peuple à descendre dans la rue, Benyounès s'est déclaré contre «l'aventure qui mettrait en jeu la paix et la stabilité de l'Algérie», un slogan répété par tous les partis de l'Alliance présidentielle. Le président du Mouvement El Islah, Filali Ghouini, a appelé d'Oum El Bouaghi les futurs élus des assemblées locales à «préserver le foncier agricole et industriel», ainsi que celui «destiné à accueillir des projets de logements». Ghouini a affirmé que les futurs élus des nouvelles assemblées «seront confrontés à de grandes difficultés liées au foncier réservé aux projets». Il a indiqué que les prochains élus locaux «rencontreront un problème de taille, à savoir celui du pillage du foncier», ce qui requiert, selon lui, de «se concentrer sur l'assainissement des forêts, des terres agricoles et autres».

Quant au président du MSP, Abdelmadjid Menasra, il a indiqué à Laghouat que sa formation politique «veille à la défense du principe d'un nécessaire développement équitable profitant à toutes les régions, les wilayas et les communes».

Pour Menasra, «l'effort de développement doit être déployé de manière normale, car, a-t-il argué, les communes connaissent des crises multiples», avant de s'interroger «sur la capacité des prochaines élections à apporter des solutions à ces crises dont le traitement s'avère nécessaire».

Le ministre de l'Intérieur, Bedoui, continue lui même sa campagne pour donner une meilleure visibilité à la prochaine élection. Le ministre s'est montré critique à l'égard des acteurs politiques qui font déjà campagne pour la présidentielle de 2019 au lieu de se concentrer sur les locales du 23 novembre : «Il faut se concentrer sur la campagne électorale actuelle au lieu de faire une campagne anticipée de la présidentielle», dit-il, rappelant que «nous devons accorder davantage d'intérêt au citoyen, à ses ambitions et à ses attentes. Nous préparons actuellement des élections locales, la présidentielle aura ses propres échéances», dit-il.

Hocine Adryen

LE CÔTÉ INSOLITE DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Arche de Noé, Nelson Mandela et autres sortilèges pour charmer l'électeur

JEUDI 23 novembre, les Algériens auront à choisir leurs représentants aux assemblées populaires communales (APC) ainsi qu'aux assemblées populaires de wilaya (APW). A une semaine de ce rendez-vous électoral, toutes les formations politiques y participant mettent les bouchées doubles afin de convaincre l'électeur. Cette échéance comporte 11 000 listes, d'où la férocité de la concurrence entre les candidats.

Plusieurs activités ont été organisées à travers le territoire national où les candidats des différents partis ont exposé des programmes très consistants en termes de projets et de réformes tous azimut, faisant rêver ainsi les populations locales. Il semble qu'à défaut d'une loi réglementant le contenu des affiches et autres actions de communication, tous les moyens sont bons pour ces candidats.

Le principal, à leurs yeux, est d'atteindre le maximum des voix électorales. En effet, durant vingt jours, le citoyen algérien en a vu de toutes les couleurs ! Alors que le désenchantement s'empare des Algériens, les candidats ont tendance à vouloir se démarquer en usant de toutes «les astuces» pour séduire.

Des affiches montrant les postulants en tenue traditionnelle propre à la région où ils se présentent candidats.

D'autres ont redoublé d'imagination en optant pour le «faucon» pour exhiber leur «pouvoir magique» à apporter le changement. Pis encore, certains candidats libres usent de la religion pour jouer sur les sentiments des électeurs de façon grossière. Effectivement, le chapelet, le tapis de prière et la mosquée forment l'arrière-plan d'une des affiches pour tenter de s'offrir en personne pieuse. Toujours dans les extravagances de la campagne électorale, le génie créatif des candidats n'a pas raté «l'Arche de Noé» et la personne de Nelson Mandela dans la conception de leurs affiches.

À travers cet usage, les représentants des partis se veulent, apparemment, des «sauveurs» ayant la «bonne foi» pour faire sortirla population locale d'une situation désastreuse à une situation meilleure, etc.

L'insolite de cette campagne électorale ne s'arrête pas là. Si la plupart des candidats ont marqué une forte présence, d'autres n'ont mené aucune action de communication. Selon des sources. Cela est dû aux malentendus minant certains partis. En somme, les observateurs estiment qu'à travers de telles affiches, les candidats sont loin de faire dans le marketing politique qui est une pratique légitime notamment en période de campagne électorale.

Ils considèrent qu'au lieu d'inspirer confiance et d'attirer le corps électoral, ils ne font que faire rire et parfois écœurer leur cible. Avec leurs sorties occasionnelles, les partis composant le paysage politique national confirment, encore une fois, que la valeur du citoyen se résume à une simple voix à gagner pour arriver au pouvoir.

Une telle vision émanant d'un partenaire principal dans la vie politique ne pourrait que la rendre de plus en plus morbide.

Aziza Mehdid

MEPI

Six partenaires algériens bénéficient de la subvention américaine

DES SUBVENTIONS locales de l'Initiative de partenariat au Moyen-Orient (MEPI) ont été attribuées, hier à Alger, en faveur de six partenaires algériens de la société civile porteurs de projets de développement.
Ces subventions ont été attribuées au terme d'un processus «assez compétitif» en «raison du mérite du projet», a indiqué le directeur du bureau régional du MEPI, Manu Bahili, lors d'un point de presse tenu au siège de l'ambassade des Etats-Unis à Alger.
«Le MEPI est très différent des autres donneurs de fonds, nous ne donnons pas juste une simple subvention. Nous restons très impliqués et nous pouvons être très exigeants», a-t-il relevé.
M. Bahili a indiqué que le montant de la subvention variait selon l'impact des résultats et des activités de chaque projet, entre 80.000 et 200.000 dollars, précisant que le montant total de la subvention est de l'ordre de 700.000 dollars. Il s'agit notamment d'un projet portant sur «une spécialisation en journalisme», réalisé par IN-tuition, dont vont bénéficier 80 journalistes d'Alger, Ghardaïa, Constantine et Oran portant sur une série de formation pour améliorer leurs compétences en journalisme économique et local, et créer un référentiel en ligne pour les journalistes spécialisés. Cette subvention concernera également un projet portant sur «l'économie verte» conçu et réalisé par AFEV à Tiaret, Ghardaïa, Tipaza, Sétif et à Alger pour organiser des réunions de formations et d'encadrement à l'intention de 75 jeunes universitaires diplômés afin de les aider à élaborer leurs plans d'affaires dans le domaine de l'économie verte. Le MEPI s'associe avec des organisations de la société civile, des leaders de communautés, des jeunes et des militants ainsi qu'avec des groupes du secteur privé afin de faire avancer leurs efforts de réforme. Il est actif dans la région MENA depuis 2003, soutenant plus de 1000 projets à travers des subventions gérées par ses bureaux à Washington et ses bureaux régionaux à Rabat et au Koweït.

S. N.

COOPÉRATION AMÉRICANO-MÉDITERRANÉENNE

Sonatrach présente son potentiel d'investissement à Washington

Le groupe Sonatrach, qui prépare une nouvelle stratégie de gestion à l'horizon 2030 pour insuffler une nouvelle dynamique au secteur stratégique des hydrocarbures, a présenté à Washington son potentiel d'investissement à l'occasion d'un forum économique sur la coopération américano-méditerranéenne.



Pour les cinq prochaines années, le groupe compte consentir 78 milliards de dollars d'investissements pour développer des projets pétroliers et gaziers, a indiqué le conseiller du P-dg de Sonatrach, Mahieddine Taleb, lors de cette rencontre de trois jours organisée par le Think Tank américain Center for Transatlantic relations, placée cette année sous le signe du renforcement de la coopération sécuritaire et énergétique.
M. Taleb a expliqué que le groupe avait besoin de partenaires internationaux pour mener cet ambitieux plan qui sera axé sur l'exploration, la production, le raffinage et la pétrochimie. «Nous sommes en train de déployer des efforts pour améliorer notre attractivité», a-t-il indiqué en expliquant qu'une autre révision de la loi sur les hydrocarbures devrait intervenir au premier semestre 2018 pour donner plus de visibilité aux investisseurs étrangers dans ce secteur.
L'objectif étant d'améliorer le cadre légal et fiscal de cette loi pour attirer les investissements étrangers, a-t-il enchaîné. En somme, le groupe qui «fait face à une rude concurrence» à l'international, est «appelé à changer sa façon de travailler», a-t-il dit en substance. Il est aussi question d'évaluer ce qui se fait ailleurs dans le monde dans ce domaine. M. Taleb, qui a exposé l'énorme potentiel d'investissement dans le secteur énergétique algérien, est revenu au cours de son intervention sur les dernières mesures du gouvernement pour diversifier l'économie et impulser une croissance à long terme.
Et de rappeler au passage la révision du code de l'investissement et la règlementation régissant l'investissement étranger en Algérie qui offre au partenaire étranger la possibilité d'assurer le management des entreprises mixtes créées dans le cadre de ces partenariats. En marge de cette présentation, M. Taleb a indiqué à l'APS que des groupes de travail ont été mis en place pour examiner les aspects de cette loi qui vont faire l'objet de révision. «C'est presque toute la fiscalité qui est à revoir», a répondu le responsable de Sonatrach à une question sur une possible révision de la taxe sur les profits exceptionnels.
Les modifications qui vont être apportées au cadre légal de la loi devraient «faciliter la prise de décision d'investissement» aux compagnies pétrolières en leur permettant d'avoir une visibilité pour asseoir des investissements à long terme, a-t-il expliqué. «Notre slogan est 'leading the change' (opérer un changement) dans la gestion interne du groupe» qui concernera essentiellement sa façon de travailler et de commercialiser ses produits, a ajouté M. Taleb.
C'est dans ce contexte que s'inscrit la démarche du groupe de revoir le fonctionnement de sa filiale de commercialisation de gaz naturel à Londres, a souligné le conseiller du PDG. Sonatrach s'oriente vers une nouvelle stratégie de commercialisation à mesure que la dynamique du marché gazier européen change, et cherche actuellement des joint-ventures pour sa filiale à Londres afin de trouver de nouveaux débouchés à son gaz. «Une des façons de travailler est de s'associer à d'autres compagnies» en partageant les risques du marché, a déclaré M. Taleb.

F. N.

GHARDAÏA

La Sonelgaz fait ses comptes

LA SOCIÉTÉ de distribution de l'électricité et du gaz du Sud (SDC/Ghardaïa) vient de rendre publics ses comptes et ses activités au 31 août 2017, et ce, à travers un communiqué de son directeur, Messaoud Laaribi, mis à la disposition de la presse par son chargé de la cellule de communication, Yahia Abbas. Il a été rappelé que la restructuration de la société «mère» anciennement EGA puis devenue SONELGAZ, a donné naissance à de nouvelles sociétés de distribution de ces 2 types d'énergie que sont l'électricité et le gaz : Centre, Est Ouest et Sud.
Ces sociétés, précise-t-on, sont devenues en fait des SPA (sociétés par actions), autonomes, commerciales, qui achètent ces deux produits énergétiques à des sociétés productrices et les commercialisent pour les clients consommateurs.
Sur le plan organisationnel, la SDC/Ghardaïa compte 5 services d'exploitation pour l'électricité et 3 pour le gaz, 8 agences commerciales pour gérer un réseau d'électricité de 5 694 km, 2 874 km de moyenne tension et 2 820 km de basse tension au moyen de 1 991 postes transformateurs, en même temps qu'un réseau de conduites de gaz d'une longueur de 1 643 km pour commercialiser ces 2 produits auprès de 129 068 clients pour l'électricité et 75 106 pour le gaz. Cependant, le bilan présenté fait ressortir que la courbe traduisant les délais de satisfaction des demandes de raccordement évolue progressivement. Le point noir dans ce bilan émane du chapitre des pertes enregistrées au 31Aout 2017, pertes estimées à 134,4 mégawatts.
Selon le directeur de la SDC, ces pertes proviennent des vols de courant électrique par des abonnés ou des non-abonnés, soit avec des prises directes à partir des poteaux ou en bricolant les compteurs. On s'interroge sur la stratégie de lutte contre ces vols, surtout quand ils atteignent une telle importance et les auteurs un si grand nombre.
Pour ce qui est du gaz avec l'extension du réseau de distribution au niveau de la commune de Ghardaïa, le nombre de clients nouveaux est de l'ordre de 400 foyers alimentés au niveau de Oued-Nechou, soit 3 650 km pour 391 branchements réalisés. Et ce, à l'occasion de la fête du 1er Novembre de l'année 2017. Toutefois, à l'instar des délais de satisfaction des demandes de raccordement aux réseaux électrique et du gaz, il y a aussi l'amélioration de la qualité des services.
Plusieurs actions ont été menées à des fins incitatives, notamment les mesures relatives au paiement échelonné, les campagnes de prévention des risques dans les établissements scolaires, et surtout la facilitation de la procédure de paiement des factures dans les bureaux de poste, les frais d'encaissement étant supportés par la société, une mesure très favorablement accueillie par la clientèle puisqu'elle lui évite les longs déplacements et les chaînes épuisantes devant les guichets de la SDC, en nombre très limité.
Le bilan présenté permet aussi de faire ressortir que la SDC/Ghardaïa a investi dans l'extension de son réseau électrique avec 134 km (3 196 clients) et 48 km (2 964 clients) pour le gaz de plus qu'en 2016. Pour ce qui est de la puissance électrique installée, la wilaya de Ghardaïa est dotée de 9 postes sources. Ces derniers sont dotés de 87 départs, soit de 450 MVA. Par ailleurs, il ne va pas sans évoquer une contrainte de taille que rencontre la SDC/Ghardaïa, qui a trait aux créances exigibles dont le montant est estimé à 127,9 milliards de centimes, dont 43,10 milliards détenues sur des clients ordinaires, 35,10 sur secteur privé et 49,7 sur le secteur public. Lors d'un entretien qui a suivi le communiqué, il a été surtout question des coupures intempestives ici et là, même si on a loué la SDC/Ghardaïa pour les efforts consentis pour la diminution considérable de la fréquence des interruptions dans plusieurs localités, où elles se sont raréfiées même par gros temps, comme au chef-lieu depuis presque 2 ans, grâce à d'importants travaux de réfection du réseau local.
Cependant la société civile, à son tour, sollicite les responsables de la SDC pour la mise en place d'un système d'information des habitants sur les longues coupures prévues afin que les clients puissent prendre leurs dispositions, notamment les commerçants comme les bouchers, les boulangers, etc. A ce sujet, la SDC/Ghardaïa s'est dit prendre en charge ces propositions afin d'améliorer ses capacités d'intervention pour diminuer la fréquence des interruptions et leur durée.

Aïssa Hadj Daoud

ELECTIONS LOCALES

Gaïd Salah exhorte l'ANP à veiller au bon déroulement du scrutin

Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a exhorté, hier à Oran, les cadres et personnels de l'ANP et des différents corps de sécurité à veiller à la réussite des élections locales, en accomplissant leur devoir électoral et en réunissant les conditions permettant aux citoyens de voter «en toute liberté, quiétude et sérénité», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



Dans une allocution d'orientation à l'issue d'un exercice naval au polygone de tir de la Façade maritime ouest à Oran, au deuxième jour de sa visite à la 2e Région militaire, le général de corps d'armée a relevé que des élections nationales «importantes» se tiendront dans quelques jours en Algérie, à savoir celles des Assemblées populaires communales et des wilaya, prévues le 23 novembre.
A cet effet, il a indiqué qu'il était «opportun de souligner, à cette occasion, que conformément aux lois en vigueur, cet important rendez-vous, constitue, pour les personnels militaires et des différents autres corps de sécurité, un double devoir: le premier se rapporte à leur participation au suffrage selon les dispositions en vigueur, c'est-à-dire en dehors des casernes, étant des citoyens, et j'insiste ici sur le terme citoyens».
Quant au deuxième, il consiste à «veiller avant, pendant et après les élections, à garantir un climat de sécurité et un environnement stable, et à réunir toutes les conditions adéquates permettant à nos concitoyens de s'acquitter de leur devoir national, en toute liberté, toute quiétude et toute sérénité», a-t-il affirmé, invitant «l'ensemble, chacun dans son domaine de compétence et dans la limite de ses responsabilités, à la stricte application de l'instruction particulière relative à cette importante élection nationale, que j'ai émise le 5 octobre 2017» et observant que «telle est la vocation vitale et importante confiée à l'Armée nationale populaire, qui sera, aux côtés de tous les autres corps de sécurité, autant consciente de sa responsabilité que ravie du parfait accomplissement des missions qui lui seront assignées».

L'ANP DOIT ÊTRE À L'ABRI DES SURENCHÈRES ET DES AMBITIONS POLITICIENNES

Dans son allocution d'orientation, prononcée lors d'une rencontre avec les cadres et les éléments de la Façade maritime ouest et diffusée à l'ensemble des unités de la Région, le général de corps d'armée a félicité l'équipage du navire lance-missiles Raïs Hassan pour «la bonne maîtrise des armes et des équipements», ainsi que l'ensemble des cadres et des éléments de l'Etablissement de construction et de réparation navales pour «cette importante réalisation, valorisant les efforts colossaux consentis dans le rehaussement des capacités des Forces navales, en tant que composante essentielle de l'Armée nationale populaire, comptant principalement sur une ressource humaine qualifiée, capable de faire face à tous les défis rencontrés».
«Il est légitime pour l'Algérie de disposer d'une armée professionnelle et émérite, au rang de sa grandeur, à même de préserver ses acquis d'indépendance nationale, et de défendre sa terre pure, imprégnée du sang de chouhada. A cet effet, nous œuvrons au sein de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, jour et nuit et toute l'année, guidés par les orientations de Son Excellence Monsieur le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, dont le soutien à nos forces armées n'a jamais failli, à leur permettre de rester au diapason de tout progrès et développement qui s'opèrent aujourd'hui», a-t-il ajouté.
«Dans ce contexte, il est important de souligner, ici, que l'Armée nationale populaire a trouvé tous les éléments de motivation et d'encouragement, dans l'hommage adressé par Son Excellence, Monsieur le président de la République, contenu dans sa lettre à la Nation, à l'occasion du 63e anniversaire de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre, qui dit avec clarté: l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, que je salue en votre nom à tous, prend en charge efficacement sa mission constitutionnelle de protection de nos frontières face au terrorisme international et au crime transfrontalier. Cette Institution républicaine doit donc être à l'abri des surenchères et des ambitions politiciennes».

M. D.

LA DGSN DÉVOILE SON PLAN SPÉCIAL ÉLECTIONS LOCALES

180 000 policiers pour sécuriser le vote

LA DIRECTION générale de la Sûreté nationale (DGSN) va déployer l'ensemble de ses moyens et de son dispositif sécuritaire pour sécuriser les prochaines élections locales qui auront lieu le 23 novembre, où 180 000 policiers, tous grades confondus, seront mobilisés pour le bon déroulement du scrutin.
C'est ce qu'a annoncé hier le commissaire principal Madjid Saâdi lors de son allocution au Forum de la DGSN à Alger. Selon lui, plusieurs mesures sécuritaires ont été prises par la DGSN, notamment dans l'ensemble des zones urbaines du territoire national, afin de sécuriser le déroulement des élections locales où des unités de la police seront présentes 48 heures avant le début du scrutin, pendant le vote et après la fin des élections, et ce, au niveau des 4 861 centres de vote et des 31 676 bureaux de vote éparpillés à travers le territoire national. « Le plan spécial élections locales est déjà entré en service. Nos hommes sont déjà sur le terrain en attendant le renforcement du dispositif dans les prochains jours, mais aussi en attendant le déploiement de nos unités au niveau des centres et bureaux de vote qui seront hautement sécurisés», a indiqué hier le commissaire principal de police Madjid Saâdi lors de son intervention au Forum de la DGSN organisé à l'Ecole supérieure de Châteauneuf à Alger.
En plus de la présence musclée des policiers dans les centres et les bureaux de vote, la DGSN va déployer des barrages fixes à quelques centaines de mètres de chaque lieu de vote afin de mieux sécuriser le scrutin et, surtout, permettre aux électeurs de voter dans le calme et sans incidents. Pour leur part, les patrouilles mobiles seront renforcées 48 heures avant le début des élections, le but étant de mieux surveiller les lieux de vote.
Aussi, la DGSN a prévu le renforcement des patrouilles pédestres qui vont sillonner les grandes places publiques où d'habitude la présence des militants des formations politiques est importante. L'objectif pour la DGSN est d'assurer le bon déroulement du vote dans l'ensemble des lieux qui seront consacrés pour cette échéance électorale. Elle a, par ailleurs, décidé de renforcer les points de contrôle au niveau des routes nationales et des axes des grandes villes, non seulement pour sécuriser les élections, mais également pour sécuriser les usagers de la route. Madjid Saâdi a expliqué que le plan spécial élections locales a commencé depuis le lancement de la campagne électorale et se poursuivra jusqu'à l'annonce des résultats. Selon ce vice-directeur de la DGSN, des unités aériennes relevant de la DGSN vont, à leur tour, se mobiliser en déployant leurs hélicoptères afin de surveiller, à partir du ciel, le bon déroulement du vote et la circulation routière. « Nos unités aériennes seront mobilisées 24h/24 et cela tout au long du vote. D'autres unités, hautement équipées, seront au rendez-vous pour assurer de bonnes conditions lors des prochaines élections locales «, a-t-il expliqué. Avant de conclure, le commissaire principal Madjid Saâdi a déclaré qu'il est strictement interdit aux automobilistes de stationner leur véhicule devant les centres et bureaux de vote. Il est évident que la menace terroriste reste toujours intacte au pays, surtout dans ce genre de grand rendez-vous où un attentat criminel n'est pas à écarter. La DGSN la prend très au sérieux.

Sofiane Abi

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT
NIF : 000116001715484

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITE MINIMALES
N°23 /DG/ONA/2017

L'Office National de l'Assainissement en sa qualité de service contractant, lance un Appel d'Offres National Ouvert avec exigences de capacités minimales N°23DG/ONA/2017 afin de retenir une entreprise qualifiée pour la réalisation des travaux de rénovation et extension du réseau d'assainissement de **TIGHARGHAR Wilaya de BATNA.**Ces travaux consistent en la fourniture et pose de 12 700 ml de conduites en PVC DN 250 et 315 mm PN 6 à Joint, la réalisation de 400 regards, 150 boites de branchement et une traversée de l'oued sur un linéaire de 80 ml.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE
Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondants au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires doivent répondre aux conditions minimales d'éligibilité, et ce conformément à l'**article 6** de l'instruction aux soumissionnaires.

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation d'un reçu de virement d'un montant de cinq mille **(5 000,00 DA)** au compte **N°003-00638-300-531-3000-38** ouvert auprès de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural - Agence Birkhadem.

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré dès parution du présent appel d'offres auprès du bureau des marchés de l'Office National de l'Assainissement (ONA) sis au :

Office National de l'Assainissement
Carrefour Sidi Arcine - Route de Baraki- Alger.
Bureau des Marchés

Les offres accompagnées des pièces exigées par le Cahier des Charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres sous triple pli séparé (dossier de candidature, pli technique et pli financier) en trois **(03)** exemplaires dont un **(01)** original et deux **(02)** copies, et ce conformément à l'**article 15** de l'instruction aux soumissionnaires.

Ces trois enveloppes seront mises dans une quatrième enveloppe extérieure qui devra être cachetée, anonyme et comporter obligatoirement la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITE MINIMALES
N°23/DG/ONA/2017

Rénovation et extension du réseau d'assainissement de TIGHARGHAR
W. BATNA
« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Le délai accordé aux soumissionnaires pour la préparation des offres est de 45 jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur les presses nationales, le BOMOP ou le portail des marchés publics.

Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10 heures au niveau du siège de l'ONA.

Si le jour de dépôt des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des plis se fera le jour ouvrable suivant.

La date de l'ouverture des plis correspond au dernier jour de la durée de la préparation des offres à **11 heures.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à partir de la date de l'ouverture des plis.

Pour plus détails sur le contenu des plis veuillez consultez notre site : **www.ona.dz/www.ona-dz.com.**

Le Jeune Indépendant **du 16/11/2017 / ANEP N° 528 932**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique Et Populaire

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville
Wilaya d'Alger

Office de Promotion et de Gestion
Immobilière de Dar el Beïda

OPGI DAR EL BEIDA

وزارة السكن و العمران والمدينة
ولاية الجزائر

ديوان الترقية و التسيير العقاري
للدار البيضاء

Réf n°4382 / 2017

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux articles 65, 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Dar El Beida, informe l'ensemble des soumissionnaires, que l'appel d'offres national restreint n°29/SM/DG/2017 paru dans le quotidien EL MEHOUAR et LE JEUNE INDEPENDANT en date du 28/08/2017 , pour la réalisation d'un Groupe scolaire type « D » avec un logement d'astreint du projet des 1500 Logements Publics Locatifs sis à Djenan Sfari ,commune de Gué de Constantine wilaya d'Alger (site 01) est déclaré infructueux étant donne Qu'aucune offre ne peut être retenue.

Le Jeune Indépendant **du 16/11/2017 / ANEP N° 528 778**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BATNA
DAIRA D'EL MADHER
COMMUNE DE DJERMA
N° FISCAL : 0984 0513 5045 135

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles n° 65-82- 161 du décret présidentiel **n° 15/247** du **16/09/2015** portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Djerma annonce à tous les participants à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 04/2017, paru dans les quotidiens nationaux : ***Le Jeune Indépendant*** (en français) le **15/10/2017** et dans ***Eddiar*** (en arabe) le 16/10/2017 et ***le BOMOP*** pour la réalisation du projet suivant :

AMENAGEMENT ET REVETEMENT EN GAZON SYNTHETIQUE DE L'AIRE DE JEUX – DJERMA

après évaluation technique et financière du 05/11/2017 l'attribution provisoire est selon le présent tableau :

N°	Intitulé du projet	Le soumissionnaire	Montant de loffre (DA)	Délai	Evaluation technique	Evaluation financière
01	Aménagement et revêtement en gazon synthétique de l'aire de jeux – Djerma	L'entreprise ETPHB Chakir Rachid NIF : 180195701024127	42 188 032,92 DA en T.T.C	Six (06) mois	20/40	Moins disant

Les soumissionnaires peuvent évaluer leurs offres auprès du service contractant de la commune de Djerma dans un délai de trois (03) jours à partir de la première parution de cet avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux ou dans le ***BOMOP.*** Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut présenter un recours auprès de la commission communale des marchés publics de la commune de Djerma dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de recours sera reportée au jour suivant. Les recours seront étudiés par la commission communale des marchés publics de la commune de Djerma.

Le président de l'APC

Le Jeune Indépendant **du 16/11/2017 / ANEP N° 25106105**

LE BREXIT AU PARLEMENT BRITANNIQUE

Un test crucial pour Theresa May

L'examen du projet de loi britannique sur le Brexit, qui a commencé mercredi au parlement, sera un « test crucial » pour l'autorité de la Première ministre britannique Theresa May, estiment les observateurs à Londres.



Les amendements du projet qui vise à mettre fin à la suprématie du droit européen au Royaume-Uni, débattu en septembre, seront examinés durant plusieurs semaines, et concernent des aspects qui divisent les députés et le gouvernement. Les débats risquent d'être houleux selon les commentaires de la presse, notamment sur le maintien ou non de Londres dans le marché unique européen et les pouvoirs supplémentaires que propose le projet pour les ministres, entre autres.

Des députés travaillistes veulent maintenir le Royaume-Uni dans le marché unique et l'union douanière et permettre à la Cour européenne de justice de traiter des dossiers britanniques durant la période de transition, qui suivra la sortie de Londres de l'UE en mars 2019. La proposition d'élargir les prérogatives des ministres pour leur permettre de modifier la législation européenne avant son transfert vers le droit national, a également été contestée même par des députés conservateurs. Les observateurs soulignent que le gouvernement risque une « défaite » sur certains amendements importants, si des députés du Parti conservateur « mécontents » s'allient avec des députés du Labour Party, premier parti de l'opposition. Pour rappel, le parti au pouvoir ne dispose que d'une infime majorité au parlement, grâce à son alliance avec un petit parti de l'Irlande du Nord.

Les observateurs à Londres estiment que le débat autour du projet sur le brexit au parlement constitue « une épreuve de force » pour Mme May, qui éprouve des difficultés à affirmer son autorité au sein même de son gouvernement depuis qu'elle a perdu sa majorité parlementaire suite aux élections anticipées du 8 juin dernier. Dimanche, le Sunday Times a rapporté que quarante députés du parti conservateur ont signé une lettre pour écarter Mme May de son poste.

Il ne manquerait que 8 voix pour déclencher le processus de son remplacement. En outre, la démission de deux ministres en une seule semaine fragilise sa position dans les négociations sur le Brexit, relève la presse. Il s'agit du ministre de la Défense, Michael Fallon, accusé d'un comportement inapproprié envers une journaliste, et la ministre chargée du développement international, Priti Patel, qui s'était entretenue avec des responsables israéliens à l'insu de son gouvernement.

Les difficultés que rencontre la Première ministre britannique ne sont pas récentes. En octobre dernier, les medias avaient fait part d'une tentative de son renversement et du mécontentement de nombreux conservateurs quant à sa capacité à gouverner. Selon la loi en vigueur, des élections législatives ne sont pas nécessaires pour remplacer la Première ministre. Un vote interne du parti au pouvoir serait suffisant pour la remplacer. Theresa May est en outre critiquée, notamment par l'opposition, sur la lenteur des négociations avec l'Union européenne sur le Brexit. Elle fait face aux partisans d'un Brexit « doux », et ceux qui prônent un retrait « dur » de l'UE, au sein même de son gouvernement et de son parti.

R. I.



LAVROV :

Les terroristes soutenus par les USA sont les plus dangereux pour la Syrie

LORS D'UNE CONFÉRENCE de presse qui s'est déroulée mardi à Moscou, le ministre russe des Affaires étrangères a déclaré de qui, selon lui, émanait la plus grande menace pour la Syrie. «Si l'on regarde qui représente le plus grand danger [pour la Syrie, ndlr], ce sont des protégés des États-Unis, des terroristes étrangers, des combattants, qui se nichent dans les groupes de l'opposition armée soutenue par les États-Unis», a déclaré Serguеï Lavrov. Et de poursuivre: «En ce qui concerne Abou Kamal, ce n'est pas le seul cas où les États-Unis ménagent les terroristes.

Nous nous rappelons comment, lors de la prise de Raqqa, de Mossoul en Irak, les portes, au sens figuré du terme, ont été ouvertes pour les terroristes», a estimé Serguеï Lavrov lors de la conférence de presse. «Il y a de nombreuses questions sur les États-Unis et sur leurs objectifs en Syrie», a-t-il rajouté. Le chef de la diplomatie russe a en outre rappelé que le secrétaire d'État américain, Rex Tillerson, «avait maintes fois dit que l'objectif final de Washington en Syrie était l'élimination de Daech».

Les États-Unis frappent les positions de Daech en Syrie depuis 2014 sans le consentement des autorités de ce pays. Des unités des forces spéciales américaines soutiennent également des groupes locaux opposés au Président syrien Bachar el-Assad. Lors d'une rencontre à New York avec le secrétaire d'État américain Rex Tillerson, en septembre dernier, le ministre russe des Affaires étrangères Serguеï Lavrov a rappelé à son homologue que les États-Unis opéraient en Syrie sans l'invitation de Damas.

«Nous avons confirmé notre position selon laquelle, tout en reconnaissant la réalité de la présence de la coalition américaine en Syrie, ce sont des hôtes indésirables», a déclaré Serguеï Lavrov.

R. I.

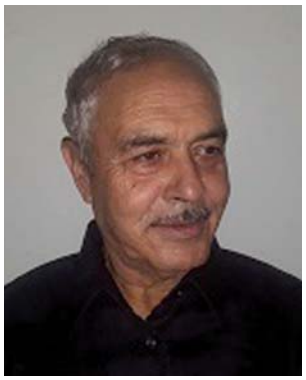
TERRORISME

Le nombre des morts en recul en 2016, davantage de pays touchés

LE NOMBRE des personnes tuées dans des attaques terroristes a baissé en 2016 mais davantage de pays ont été affectés, selon l'Indice du terrorisme mondial (GTI) rendu public mercredi. « Le principal constat positif est le recul global du nombre des victimes d'attaques terroristes », avec 25.673 morts, soit un recul de 22% par rapport à l'année 2014, qui fut particulièrement meurtrière, selon ce rapport réalisé depuis cinq ans par le Centre de recherche australien Institute for Economics and Peace (IEP), mais diffusé à partir de Londres. » Le nombre des personnes tuées a « significativement » reculé dans quatre des cinq pays les plus touchés, à savoir la Syrie, le Pakistan, l'Afghanistan et le Nigeria. Ce dernier pays a connu un recul de 80% de ce chiffre en 2016. En revanche, l'Irak a continué de payer le prix fort en raison de la multiplication des attaques contre des civils par le groupe terroriste autoproclamé « Etat islamique » (EI/Daech), en perte de vitesse sur le terrain. 9.765 morts liées au terrorisme y ont été recensées en 2016, soit 38% du total. Si le nombre des personnes tuées a globalement reculé, « d'autres tendances sont inquiétantes », estime le GTI, qui cite le fait que « davantage de pays ont enregistré au moins un mort à cause du terrorisme ». Il y a eu des morts dans 77 d'entre eux en 2016 contre 65 en 2015. Et les deux tiers des Etats étudiés, soit 106, ont essuyé au moins une attaque terroriste. Les auteurs du rapport s'inquiètent aussi de la possibilité de voir « des éléments et des chefs de l'EI quitter l'Irak et la Syrie pour rejoindre de nouvelles déclinaisons extrémistes de l'EI ou des groupes affiliés dans d'autres pays ». En Afghanistan, la situation est « plus complexe », selon le GTI. Alors que les talibans ont réduit le recours aux actions terroristes, en particulier contre les civils, ils sont responsables de près de 18.000 morts en 2016 au cours d'affrontements militaires, soit le plus lourd bilan depuis le début de la guerre en 2001, écrivent-ils. Ce « groupe a étendu son contrôle territorial direct » et en avril 2017 il contrôlait 11% de l'Afghanistan. L'Indice GTI, créé en 2012 et qui utilise des informations regroupées par la Global terrorism database, une base de données de l'université américaine du Maryland, permet de mesurer l'évolution des attaques terroristes dans 163 pays depuis 2000.



R. I.



Par Safi Benaissa

SANSAL OU LA PROMOTION DE L'OCCIDENT

LES AUTO FLAGELLATIONS CULTURELLES

Certains écrivains algériens se distancient de leur culture d'origine. Suivons l'entretien de l'un d'entre eux – M. Sansal – qu'il a accordé à un organe de presse écrite. Il se présente - avec K. Daoud- comme un homme de culture, un producteur de pensée, voire comme un visionnaire, une personne intuitive.

Un incompris dans son pays, qui survolerait par son acquisition de la culture occidentale, les médiatico-intellectuels qui seraient encore dans la «culture FLN, version Messadia, l'unanimisme, la pensée unique, le respect de la ligne… «. Ce renégat de sa culture nationale est incapable de s'immerger dans sa société pour l'observer et comprendre les convulsions sociales qui l'ont traversée et la traversent, qui ont généré et génèrent un bouleversement social et culturel qui fatalement débouchera sur une modernité qui sera la sienne.

Son roman «fiction», la fin du monde qui annonce le triomphe de l'ordre islamiste, est modelé sur un récit de Georges Orwel - littérature occidentale – qui dénonce les dangers du totalitarisme – un système politique produit dans un contexte particulier qu'ont fait naître des confrontations socio-économiques entre états européens-.

Nous allons reprendre son argumentaire tout en réfutant, point par point, ses affirmations qui reposent sur des valeurs culturelles produites par l'histoire différenciée de sociétés étrangères.

TRIOMPHE DE L'ISLAMISME

Comment explique-t-il le triomphe de l'islamisme ? Ce serait par la perte de la raison et de la force de se battre par l'humanité qu'auraient causé – un cocktail que lui seul sait nous offrir -, une surpopulation mondiale avec des ressources qui s'épuisent, un changement climatique invivable à la suite du nazisme et du fascisme des années 1930, annonçant la fin du monde qui fait apparaître des courants apocalyptiques et messianiques comme l'islamisme (!?).

Ce catastrophisme annoncé est monté sur des événements qui n'ont aucun lien de cause à effet :

- Le monde ne manque pas de ressources, il n'y a que des pays pauvres qui ne peuvent exploiter les leurs.
- Le changement climatique -au stade de l'hypothèse – fait bouger surtout les pays industriels pour les effets toxiques que causent les émissions de gaz et de produits pétroliers à leurs populations.
- Le nazisme et le fascisme développés par des régimes étaient des idéologies cycliques qui ont été combattus et ont disparu.
- L'islamisme est un épiphénomène de l'islam, porté par des groupes disparates -et non par des Etats (l'Arabie saoudite est l'alliée le plus sure au monde arabe des Etats-Unis) qui a été manipulé et utilisé comme arme contre l'idéologie communiste et comme facteur de division des différents courants de l'islam pour l'hégémonie économique (contrôle des champs pétroliers) sous l'impulsion et au profit des puissances étrangères qui à leur tour ont été éclaboussées.

Ces islamistes s'entredéchirent et affaiblissent certains états musulmans qu'ils combattent jusqu'à l'épuisement, facilitant leur mise sous tutelle économique et politique.

Ce ne sera pas le monde qui s'autodétruira au profit des islamistes, ce seront ces derniers qui s'autodétruiront.

Par ailleurs, son alerte d'autodestruction de l'humanité, cache mal son apologie de la société occidentale pour sa supposée magnanimité envers les musulmans -qui seraient potentiellement dangereux pour la société française –. Par des termes alarmants –»ça brûle ! Il faut crier au feu !» – il incite à ne rien leur concéder avant qu'il ne soit trop tard. C'est l'arabe de service, il est plus virulent que le maître – la population indigène avait souffert de ce genre -.

HOSTILITÉ À L'ALGÉRIE ET À SON PRÉSIDENT

Cette virulence est plus acerbe contre son pays – y est-il retourné par dépaysement ? – et son président M. A. Bouteflika. «Pays zombi commandé par un roi qui se nourrirait de complots et de prédation». Estocade qu'aucun essentialiste n'aurait porté - cet excès de langage injurieux qualifie son auteur. Et comme c'est insuffisant le peuple et son roi se complaisent dans leur alliance. Se voulant méprisant, il fait découvrir que le Président est en phase avec son peuple. A la bonne heure ! Combien de pays oseraient rêver à cette symbiose ? Poussant plus loin son aversion contre le président de la République il en donne l'image d'un inculte : « s'il a du bagou, et pouvait parler 36 heures d'affilée avec M. Mitterrand, combien tiendrait-il en parlant de littérature avec lui ? « Nous dit-il. Au-delà de ce parallèle -qui relève de la platitude intellectuelle- quel est l'intérêt de chefs d'Etats à débattre ou à s'échanger en littérature ? Absurde ! Qu'à cela ne tienne parlons-en !

Sa motivation est de sous-estimer son président dans la connaissance de la littérature française, tout en gratifiant M. Mitterrand.

M. Mitterrand étant français est nécessairement cultivé en français. Si de plus il s'est intéressé et s'est nourri de littérature c'est pour élargir et développer sa culture personnelle. C'est aux français d'apprécier ou de différencier l'homme politique et l'homme de culture.

M. Bouteflika est algérien jusqu'à preuve du contraire. Par conséquent sa culture est nécessairement algérienne et plus largement maghrébine. Sa culture est principalement arabo-musulmane ; il a appris celle de l'occupant à l'école indigène dans sa prime jeunesse et l'a développée dans l'école algérienne -à souligner-.

Revenons à l'homme dans sa pratique politique et rappelons quelques traits saillants qui l'avaient distingué dans le monde politique et diplomatique. Ses joutes oratoires -pour les amnésiques- dans les deux langues -arabe et français- rivalisaient de talent avec les plus doués, avec une maîtrise de la culture politique et de la culture générale qui suscitaient l'admiration de ses auditeurs -y compris ses opposants-. Tous ses interlocuteurs politiques -chefs d'Etats ou diplomates- lui vouaient un respect du à un homme d'Etat et lui reconnaissaient la pertinence de ses analyses politiques et son habilité diplomatique.

Un chef d'Etat de cette trompe manquerait-il de culture ? Peut-on de manière inconsidérée mettre en compétition deux hommes d'Etat dans une discipline qui n'a d'intérêt que pour l'un d'eux. C'est tenter de souiller la réputation de l'autre. De l'indécence ! Comme il serait indécent de mettre en compétition M. Mitterrand sur la culture algérienne avec M. Bouteflika.

DE QUELLE CULTURE ALGÉRIENNE PARLE-T-ON ?

Autre affirmation gratuite : les islamistes auraient gagné en Algérie. Quoi ? «Ils ont tué 200 000 personnes, pillé le pays, blanchis, indemnisés et se comportent en conquérants». Voilà ramassés en caricature ses arguments. «La seule culture qui progresse est la culture islamiste» insiste-t-il. On peut se demander légitimement, si cette personne est de culture algérienne ou si elle veut se renier.

Comment confondre la culture du peuple algérien, profondément musulman – élément de son identité et ciment unificateur dans sa guerre d'indépendance- avec l'islamisme représenté par quelques groupes extrémistes par la grâce d'officines étrangères pour étendre leur influence. La seule explication est de vouloir s'en détacher ou de s'en distinguer. Cette volonté est manifestée par son choix d'un type de littérature que le «gouvernement devrait promouvoir», c'est celui qui doit privilégier les valeurs humanistes. C'est-à-dire les valeurs occidentales dont l'origine remonte à la renaissance et qu'ont développées ceux qu'on appelait les humanistes.

Ils avaient traduit la littérature et la Bible du grec et du latin, aux langues profanes dont les premiers protagonistes furent : Erasme pour qui «humanisme et réforme sont liés à l'origine», Lefèvre d'Etables, Guillaume Bude et Rabelais dont les travaux de recherche de traduction et d'interprétation ont contribué, outre à la formation à l'école de la pensée gréco-latine, à définir l'humanisme comme un idéal de sagesse et toute une philosophie de la vie.

Ces valeurs humanistes ont donc leur source dans la culture gréco-romaine et la religion chrétienne puisée dans la Bible. M. Sansal appelle donc à une conversion de notre culture, à dupliquer la culture occidentale. Il demande à l'Etat d'engager une action volontariste contre une culture collective millénaire. Insensé !

La promotion ou le développement de notre culture ne viendraient que de la valorisation de notre patrimoine culturel que constituent les anciens manuscrits, les travaux légués par les écoles juridiques complétées ou commentées par les savants musulmans, les legs des écoles théologiques, les recherches sur l'organisation sociale et culturelle de la civilisation arabo-musulmane, particulièrement dans son versant occidental -avec la tolérance et la coexistence des religions- qui la distinguaient des autres civilisations, l'héritage culturel d'Ibn Khaldoun et de son œuvre sur la philosophie de l'histoire qui a débouché sur une conception de la vie sociale inédite, à un défrichement d'une nouvelle science : la science sociale ou la sociologie dont l'appellation est attribuée à A. Comte en 1836, mais dont les règles de la méthode n'ont été définies par E. Durkheim qu'en 1895.

C'est dans ses racines que notre société doit puiser sa sève pour se réapproprier et développer sa personnalité culturelle. Il revient à nos chercheurs dans les sciences islamiques de toutes les disciplines d'exhumer notre héritage culturel de cette période, le soumettre à un travail herméneutique pour son interprétation à la réalité sociale actuelle, en parallèle et en complément d'une exégèse des textes fondateurs de l'islam : le Coran et la tradition. C'est la voie à suivre pour accéder à notre modernité. Pour l'exprimer dans d'autres termes nous rappellerons ce qu'écrivait dans Révolution africaine du 14-20 mars 1970 M. M. S. Benyahia :

«Il ne s'agit pas (…), pour nous de renoncer à ce que nous sommes, mais de savoir ce que nous sommes pour décider de ce que nous voulons devenir. Nous devons en quelques sorte nous livrer à une vaste entreprise d'introspection nationale, à une maïeutique d'ensemble, tout en déterminant les perspectives que nous nous sommes fixées (…). C'est au cœur de son identité profonde que l'Algérie nouvelle (…) trouvera les forces de son originalité et son universalité».

LES TURPITUDES DE M. SANSAL À L'ÉGARD DES SIENS

En parlant de lui il s'enferme dans ses contradictions. Après avoir déclaré lors des débats organisés par Le Monde qu'il se sentait plus libre de parler en Algérie qu'en France, il use d'une pirouette – ou girouette – «je parle pour moi pas pour l'Algérie», «le politiquement correct a verrouillé la liberté d'expression en France sur l'islam», mais sans s'étendre. Par contre il recharge l'Algérie sur des épiphénomènes, alors qu'il jouit de sa liberté d'expression à l'instar de toute la presse.

Ce qu'il ne nous dit pas, c'est qu'il est plus agressif et violent envers l'islam – et les musulmans- que ne le sont les médias français. C'est l'attitude de celui qui s'inféode à un maître : il devient plus nocif.

A contrario de sa complaisance envers cette culture étrangère, c'est une complainte qu'il étale contre la culture Algérienne et ceux qui la représentent : il serait fastidieux de les nommer ici et injuste d'en nommer quelques uns au détriment des autres.

Lui n'en retient que deux ou trois -lui-même et K. Daoud – qui n'auraient que des opinions différentes. Les autres ne se seraient pas encore libérés de l'embrigadement et de la propagande du parti unique le –FLN-. Croit-il vraiment à ce qu'il dit ? Ou participe-t-il à la propagande instillée outremer ? Passons !

Il conclut, avec impudence et mépris à l'encontre de ceux qu'il nomme médiatico-intellectuels, qu'ils «espéraient une reconnaissance pour hauts faits d'armes pour avoir arrêté un traître ou un contrebandier».Sa déconnexion de la réalité algérienne est telle qu'il croit être envié de son audience en France par notre élite, alors que c'est l'indignation suscitée par ses offenses contre leur culture qu'ils expriment.

C'est cette agression contre leur identité algérienne qu'ils condamnent. Ils ne sont pas naïfs pour se méprendre sur ce qu'on qualifie «de son audience» à l'étranger. Mieux ils ne parlent pas de récupération mais de compromission. Interrogeons-nous pourquoi nos illustres hommes de lettres Mohammed Dib, Mouloud Mammeri, Kateb Yacine, pour ne parler que des plus anciens, n'ont jamais été primés ? Ont-ils manqué de talent littéraire ?

Evidemment non ! Ils se sont engagés pour défendre les conditions de leur peuple, ils ont chanté les louanges des leurs, ils ont éveillé la conscience nationale. Ils font partie de leur société. Ils ont été son porte-parole.

THÉÂTRE RÉGIONAL AHMED BENBOUZID DE DJELFA

Avant première demain jeudi de la pièce Attachi

L'avant première de la pièce «Attachi», une nouvelle production pour adultes, dont le texte a été écrit par le romancier Ismail Ibrir, sera présentée demain jeudi au théâtre régional Ahmed Benbouzid de Djelfa, a-t-on appris mercredi d'un responsable de cet établissement culturel.



Selon le chargé de la gestion du théâtre régional, Bouabdelli Dahmane, il s'agit là de la première production théâtrale professionnelle destinée aux adultes produite par cet établissement, après la pièce El Imtihane (l'épreuve), destinée aux enfants.
«Attachi» est une tragédie classique, produite par le dramaturge Haouache Ennaâss, dont l'interprétation se fera dans un arabe classique de haute facture, a-t-il par ailleurs indiqué.
Une pléiade de comédiens participent à cette tragédie, en interprétant des personnages masqués, a-t-il ajouté, citant notamment Ahmed Hassan, Mohamed Athmane, Rim Zouablia, Bentahar Ahmed, Amroune Mohamed, Salah Raouane, Zineb Khebizi et Khaled Bentoumi.
La chorégraphie de cette pièce, dont les répétitions ont duré deux mois, est signée par Senoussi Seddik et Guemiri Khadidja. La musique étant l'œuvre de Amamra Hassan et la scénographie de Mourad Bouchahir.
M. Bouabdelli a signalé, en outre, la participation attendue de cette nouvelle production théâtrale au festival national du théâtre professionnel, prévu en décembre prochain, en plus d'autres manifestations nationales et mondiales.
Cette pièce aborde essentiellement le problème existentiel de l'homme moderne, avec une adaptation aux spécificités du théâtre algérien. Selon le jeune écrivain du texte de cette tragédie classique, également détenteur de nombreux prix nationaux et arabes, «Attachi» met en avant les problèmes du vécu de l'homme d'aujourd'hui, dans un style mêlant le théâtral à l'écriture romancière. Il a souligné, en outre, que «Attachi», qui se veut un dérivatif du verbe «Atacha» (avoir soif en arabe) n'a pas la prétention d'étancher la soif du public amateur du 4ème art, mais ambitionne d'être une œuvre réussie, qui rendra hommage à tous les grands hommes du théâtre, où qu'ils soient.Pour le réalisateur de la pièce, Haouache Ennaâss, également cadre à la maison de la culture Ibn Rochd de Djelfa, la pièce «veut surtout aborder la soif de l'esprit et non celle du corps, deux entités appelées à ne jamais se rencontrer (esprit et corps)».
Pour ce diplômé de l'Institut supérieur des arts dramatiques de Bordj El Kiffan(Alger), «Attachi» est surtout une pièce qui va replacer Djelfa sur la scène théâtrale nationale, en prenant part au festival du théâtre professionnel, dont elle a été absente pour trois saisons consécutives, depuis la création de son théâtre régional.

14e FESTIVAL DU FILM DE DUBAÏ

Sofia Djama et Yasmine Chouikh en compétition à Dubaï

LES longs métrages algériens «Les bienheureux» de Sofia Djama et «Jusqu'à la fin des temps» de Yasmine Chouikh devront prendre part à la compétition officielle du 14e Festival du film de Dubaï (Emirats Arabes Unies) prévu du 6 au 13 décembre, annoncent les organisateurs.
Ces fictions algériennes sont en compétition avec 13 autres œuvres cinématographiques de Tunisie, du Maroc, d'Egypte et les Emirats, entre autres.
Premier long métrage, «Les bienheureux» aborde en 102 mn le quotidien des jeunes en Algérie, après les années 1990, et son lot de monotonie et de frustrations.
Cette coproduction algéro-franco-belge a reçu le prix du meilleur rôle féminin aux 74e Mostra de Venise.
Pour sa part, Yasmine Chouikh, qui signe également son premier long métrage, propose un récit sur l'histoire d'un fossoyeur septuagénaire épris d'une femme qui, de son vivant, prépare sa propre tombe.
Hors compétition, le festival prévoit une projection du film «En attendant les hirondelles», dernière réalisation de Karim Moussaoui, dans la section «nuits arabes».
Fondé en 2004, le Festival du film de Dubaï vise à renforcer la dynamique et la culture cinématographiques dans les pays arabes, et à offrir de nouvelles opportunités et de nouveaux marchés aux cinéastes de ces pays.

IL EST LE TROISIÈME ROMAN DE L'AUTEUR

«Nos richesses» de Kaouther Adimi décroche le Renaudot des lycéens

LA ROMANCIÈRE algérienne Kaouther Adimi a reçu mardi à Loudun (France) le Prix Renaudot des lycéens pour son dernier roman «Nos richesses» sorti en août dernier, annonce son éditeur algérien.
Troisième roman de l'auteure, «Nos richesses» confronte la place de littérature et du livre dans la société algérienne actuelle et le travail colossal de l'édition dans les années 1930, à travers le destin d'un libraire et propriétaire d'une maison d'édition, fermée après plus de 70 ans d'existence.
Sorti en France aux éditions «Le seuil» et en Algérie chez «Barzakh», cette ouvrage a été sélectionné dans les premières listes des prix littéraires français le Goncourt, Renaudot et Médicis. Le jury, représentant les lycéens de 14 établissements français, dit avoir été «séduit par un livre qui fait voyager dans le temps et l'espace (...) et qui fait découvrir Alger», rapportent des médias.
Créé en 1926, le Prix Renaudot, un des plus prestigieux prix littéraire français avec le Goncourt, décerne depuis 1992 le Prix Renaudot des lycéens en plus du «Renaudot de l'essai» créé en 2003 et du «Renaudot du livre de poche», en 2007. Le prix Renaudot 2017 a été attribué à l'auteur français Olivier Guez pour «La disparition de Josef Mengele» , un récit sur les dernières années du médecin nazi, principal tortionnaire du le camp d'Auschwitz (Allemagne, IIème guerre mondiale).
Née en 1986, Kaouther Adimi a publié son premier roman, «Des ballerines de papicha» en 2010, réédité en France un an plus tard sous le titre «L'envers des autres». En 2015, elle sort «Des pierres dans ma poche», son deuxième roman.
La romancière a reçu plusieurs prix littéraires en Algérie et en France pour ces deux premiers romans.
Egalement auteure de plusieurs nouvelles, Kaouther Adimi avait reçu, entre autres, le «Prix littéraire de la vocation (2011)» pour son premier ouvrage.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE.

Face au diabète, les femmes doivent bénéficier des soins et conseils dont elles ont besoin

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ses partenaires dans le monde ont souligné le droit des femmes à un avenir en bonne santé, à l'occasion de la Journée mondiale du diabète.

Environ 8 % des femmes dans le monde - soit 205 millions de femmes - vivent avec le diabète. Plus de la moitié d'entre elles vivent en Asie du Sud-Est et dans la zone occidentale du Pacifique.
Cette année, la Journée mondiale du diabète vise à promouvoir un accès abordable et équitable pour toutes les femmes atteintes de diabète ou à risque de diabète aux médicaments et technologies essentiels au traitement de la maladie.
La Journée souligne également la nécessité pour les femmes de disposer de l'information et l'éducation dont elles ont besoin pour obtenir des résultats optimaux en matière de lutte contre le diabète et renforcer leur capacité à prévenir le diabète de type 2.
Pendant une grossesse, une glycémie élevée augmente considérablement le risque pour la santé de la mère et de l'enfant ainsi que le risque de diabète pour l'enfant à l'avenir. Près de la moitié des femmes qui meurent dans des pays à faible revenu à cause de l'hyperglycémie décèdent prématurément avant l'âge de 70 ans.
Le diabète est une cause majeure de cécité, d'insuffisance rénale, de crise cardiaque, d'accident vasculaire cérébral et d'amputation des membres inférieurs.
L'OMS recommande à tous les individus de se nourrir avec une alimentation saine, de pratiquer une activité physique et d'éviter le tabagisme afin de prévenir ou retarder le diabète de type 2.Selon l'Organisation, le diabète peut être traité et ses conséquences évitées ou retardées par des médicaments, un dépistage régulier et un traitement des complications créées par cette maladie.
Ces actions préventives font partie des recommandations émises dans le rapport mondial de l'OMS sur le diabète publié en 2016.
La Journée mondiale du diabète a été créée en 1991 par la Fédération internationale du diabète avec l'appui de l'OMS en réponse aux inquiétudes croissantes concernant la menace sanitaire grandissante que représente la glycémie élevée. L'événement est devenu une journée officielle des Nations Unies en 2006.

Edition d'un guide national sur la femme enceinte et le diabète en 2018

UN GUIDE NATIONAL de bonnes pratiques de la femme diabétique enceinte destiné aux praticiens dans les structures de santé de proximité sera édité au cours du 1er semestre de 2018, a indiqué une responsable à la Direction de la prévention au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière. "Les services du ministère de la Santé se penchent actuellement sur l'élaboration d'un guide, premier du genre, de bonnes pratiques de la femme diabétique enceinte sous la supervision d'experts nationaux conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)" a indiqué le Dr. Nadir Djamila au Forum d'El-Moudjahid, mardi à l'occasion de la Journée mondiale du diabète.Elle a expliqué que ce guide d'accompagnement des femmes diabétiques enceintes en structures de santé de proximité est destiné aux praticiens au sein de ces établissements dans le cadre de la formation continue.
La parution de ce guide au cours du premier trimestre 2018 s'inscrit dans le cadre de la stratégie de promotion des soins et de la concrétisation des objectifs du développement durable 2016-2030 notamment au volet sanitaire, a souligné la sous directrice des maladies non transmissibles au ministère de la Santé.
Par ailleurs, Dr. Nadir Djamila a indiqué que les résultats de l'étude relative à l'élaboration d'un fichier national du diabète seront annoncés début janvier 2018 lors d'une rencontre internationale. Cette étude a été supervisée par des experts nationaux et internationaux sur la base des recommandations de l'OMS, qui a préconisé une telle étude au niveau de 180 pays. Elle a révélé, dans ce contexte, que le taux de prévalence de type 1 chez l'enfant est de 20/100.000 enfants, soulignant la difficulté d'obtenir un chiffre exact des enfants diabétiques scolarisés car les parents omettent souvent de le signaler même si le ministère de la Santé a mis en place un programme spécial de dépistage et de prise en charge des différents cas. De son côté le Dr. Hamitouche a recommandé aux femmes enceintes la vigilance, notamment à travers le dépistage précoce, la perte du poids et la pratique d'une activité sportive adaptée avec un régime et le suivi médical jusqu'à l'accouchement.Il a mis l'accent, à ce propos, sur l'importance du dépistage systématique du diabète chez la femme enceinte au niveau des services de santé afin d'éviter les complication et les fausses couches, expliquant que la découverte du diabète chez la femme enceinte permet de prendre des mesures préventives par les services sanitaires et par la malade elle-même.Pour sa part, le président de l'Association des diabétiques de la wilaya d'Alger, Fayçal Ouhada, a précisé que ces actions de sensibilisation ont pour objectif la prévention et l'amélioration de l'état de la femme enceinte à travers la vulgarisation des règles à suivre pour mener la grossesse à terme dans de bonnes conditions. Rappelant que le mode de vie est l'une des principales causes directes du diabète, il a mis en avant l'importance d'un régime alimentaire sain faible en sucre et en sel, de la pratique d'une activité sportive et de la perte du poids.
Cette rencontre a été mise à profit pour rappeler les efforts déployer par le ministère de la Santé en matière de prise en charge du diabète, notamment à travers les campagnes de dépistage au niveau national et la mise en place des centres spécialisés en maladies chroniques ainsi que les décrets exécutifs visant la protection du consommateur.

SELON LE PR SAMIR AOUICHE, DIABÉTOLOGUE AU CHU MUSTAPHA BACHA

Entre 15 et 20% des femmes enceintes sujettes au diabète gestationnel

LE PROFESSEUR Samir Aouiche, diabétologue au CHU Mustapha Pacha, a mis l'accent sur l'importance de sensibiliser les femmes enceintes aux dangers du diabète gestationnel, soutenant qu'entre 15 et 20 % de cette catégorie étaient sujettes à ce type de diabète. Le spécialiste a précisé qu'entre 15 et 20 % des femmes enceintes en Algérie étaient sujettes au diabète gestationnel, soit 2 femmes sur 10, relevant le taux élevé de prolifération de la maladie chez cette catégorie de femmes durant ces dernières années.L'intervenant a évoqué deux types de diabète chez la femme. Le premier (type 1 ou 2) atteint les femmes avant le mariage, tandis que le deuxième se manifeste durant la grossesse. Selon Dr Aouiche, le suivi de la femme diabétique doit commencer trois mois avant la grossesse, soulignant que la grossesse était à proscrire en cas de complications de la maladie.La femme enceinte diabétique nécessite, en cas d'autorisation de grossesse, un suivi périodique par le gynécologue et le diabétologue jusqu'à la naissance en vue d'éviter d'éventuelles malformations du foetus. Le spécialiste a imputé le diagnostic d'un diabète gestationnel au facteur âge (plus de 35 ans), à l'obésité, au poids du foetus (4 kg) et à une atteinte aux ovaires.Il a dans ce sens estimé nécessaire de veiller à maintenir un taux de glycémie stable dans le sang chez la femme enceinte variant entre 0,92 et 1,26. La baisse du taux de glycémie en dessous de 0,92 durant les premiers mois de la grossesse est liée au poids du foetus, a expliqué le spécialiste, ajoutant que l'augmentation de ce taux au-dessus de 1,53 nécessite le suivi d'un régime stricte et la mise de la malade sous insuline en cas de difficulté à stabiliser le taux de glycémie dans le sang. Pour sa part, le président de l'Association des diabétiques, Fayçal Ouhadda, a rappelé les différentes campagnes de sensibilisation lancées par l'association pour sensibiliser la population, notamment les femmes à l'importance de la prévention contre le diabète, plaidant pour une alimentation équilibrée et une nutrition saine accompagnée de la pratique du sport.

Rendez vous scientifique

-Rencontre internationale sur le traitement de la douleur les 25 et 26 novembre à Oran
Le traitement de la douleur sera au centre des deuxièmes journées internationales de l'éthique médicale prévues les 25 et 26 novembre prochains à Oran, a-t-on appris des organisateurs.
Plus de 40 communications sont programmées à cette occasion, et devront aborder les deux formes de douleur, aiguë et chronique, a expliqué Pr. Layadi, également chef du service de médecine physique et de réadaptation fonctionnelle du CHUO.
-Le 24ème congrès de la SACOT du 1 au 3 décembre à Oran
Le 24ème congrès de la Société algérienne de chirurgie orthopédique et traumatologique aura lieu du 1 au 3 décembre prochain à Oran, avec la participation de plus de 200 spécialistes algériens et étrangers, avons-nous appris auprès des organisateurs.
Cette édition propose deux thèmes: "Les déformations des membres inférieurs de l'enfant: de l'examen radio-clinique à la réparation chirurgicale" et "Les fractures du coude chez l'enfant". «Le choix des deux thèmes n'est fortuit, puisque les déformations ou malformations des membres inférieurs de l'enfant sont de plus en plus courantes en Algérie, ainsi que les fractures du coude représentent 10 % de l'ensemble des fractures des membres supérieurs avec un fort risque de complication", a-t-on souligné. Un riche programme est concocté pour les 3 jours de ce congrès comprenant des tables rondes, des conférences d'enseignement, des séances thématiques, des communications orales.
-1e Congrès international de Chirurgie Générale de Sétif - 16 septembre 2017 à Sétif
-15ème congrès national de cœliochirurgie - 4 et 5 octobre 2017 à Blida
-Workshop sur la recherche en cancérologie - 25 au 27 octobre 2017 à Taghit
-14ème Congrès National d'Hématologie - 26 au 28 octobre 2017 à Constantine
-3 e journées de Sidi Bel Abbès - 6 et 7 décembre 2017 - Sidi Bel Abbès
-6ème journée de chirurgie de l'hôpital militaire - 12 décembre 2017 à Constantine

LE JEUNE INDÉPENDANT EST DÉSORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE, TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



TF1 — 21.00 : Le tueur du lac



SÉRIE avec Julie de Bona , Lannick Gautry…

Deux amies découvrent le corps sans vie de leur colocataire chez elles. Les jeunes femmes affirment que la victime devait passer la nuit avec un certain Jacques, rencontré sur Internet. Sur place, Lise découvre qu'il s'agit de Marthe, l'aide-soignante de sa maman. Elle prend aussitôt contact avec Clovis et lui demande de retrouver cette dernière, qui a fui l'institut où elle résidait.

France 2 — 20.55 : Envoyé spécial



Série - Culture Infos

9 mètres carrés : une vie à l'étroit. Emilie, 30 ans, assistante au ministère des Outre-mer, habite dans un minuscule studio. Les logements urbains sont onéreux et donc de plus en plus exigus. Et certains occupants ont un travail. Enquête sur leur quotidien et sur ceux qui profitent de ce marché • Opération Sentinelle : dans la tête de nos soldats. Ils font partie du quotidien des Français depuis près de trois ans. Déployés dans l'Hexagone, les 10 000 militaires de l'opération Sentinelle patrouillent des heures durant, à la recherche d'éventuels suspects terroristes.

France 3 — 20.55 : Un village français



SÉRIE avec Emmanuelle Bach , Thierry Godard…

En décembre 1945, la situation est tendue à l'usine. Les ouvriers sont fatigués et les prisonniers allemands ne les relaient pas vraiment. Mais Raymond ne veut pas s'en soucier. Le second tour des élections approche et il préfère s'y consacrer. Anselme et ses collègues envisagent de faire grève. De son côté, Hortense ne semble toujours pas reprendre pied. Elle ne parvient pas à s'attacher à Tequiero et a peur que Daniel finisse par la faire interner.

M6 — 21.00 : La France a un incroyable talent



DIVERTISSEMENT 12 saisons / 74 épisodes

Cette année, 150 concurrents se sont présentés devant le jury. A l'issue des auditions, 40 ont été retenus pour participer aux phases finales. Pour continuer l'aventure, ils disposent de deux minutes pour proposer un numéro inédit. Hélène Ségara, Eric Antoine et Kamel Ouali désignent ceux qui poursuivront. Comme chaque année, ils sont rejoints par un juré invité qui a le pouvoir de « Golden Buzzer » son candidat coup de coeur pour l'envoyer directement en finale. Pour cette première émission, Soprano prend place aux côtés des jurés.

Canal+ — 21.00 : Billions



SÉRIE avec Paul Giamatti , Damian Lewis…

Bobby n'écoute pas les recommandations de Mafee et place une grosse somme d'argent sur l'entreprise pharmaceutique BioLance. Il perd ainsi plusieurs centaines de millions de dollars. Wendy passe un entretien d'embauche avec la patronne d'une importante société financière. Au même moment, elle reçoit un message de Bobby qui sollicite une séance. Bryan et Kate analysent les raisons qui leur ont fait perdre l'affaire Axe Capital.

TV5MONDE — 21.00 : Des racines et des ailes



Série - Culture Infos

En compagnie d'un géographe, fin connaisseur de la région, voyage le long de la Saône, en passant par Mâcon, Beaune et Dijon. Christophe Voros évoque l'histoire des abbayes clunisiennes et cisterciennes, symboles du Moyen Age. Rencontre avec Marc Désarménien, maître moutardier qui cherche à réintroduire la culture de cette graine, disparue depuis les années 60.

21.00 : Koh-Lanta



TÉLÉRÉALITÉ 17 saisons / 133 épisodes

Rien ne va plus dans le Pacifique Sud. Cette semaine, les règles d'élimination sont bouleversées : au lieu d'un seul candidat sortant, ce sont deux aventuriers qui se verront contraints de quitter l'île après le traditionnel feu de camp. Cette nouveauté sème le trouble parmi les candidats et la partie s'annonce serrée. Chacun tente d'élaborer une stratégie imparable pour s'assurer une place lors de la suite de l'aventure.

20.55 : L'art du crime



SÉRIE avec Nicolas Gob , Eléonore Bernheim…

Récemment nommé à l'Office central de lutte contre le trafic de biens culturels (OCBC), le capitaine Antoine Verlay, ex de la crim, fait équipe avec une brillante historienne de l'art, Florence Chassagne, afin d'élucider le meurtre d'un homme qui tentait de voler un tableau exposé au château d'Amboise, en Indre-et-Loire. L'œuvre, un portrait d'Anne de Bretagne apparemment sans valeur, est au centre des investigations.

20.55 : Qui prendra la suite ?



TÉLÉRÉALITÉ 4 épisodes

Après avoir réussi les entretiens d'embauche la semaine précédente, les candidats choisis par Pierre, ébéniste, Dominique, potière, Charlotte, productrice de fromages, Jean-Yves, confiseur, Julian, luthier, et Emmanuelle, maître-verrier, découvrent les ateliers et vont devoir mettre la main à la pâte. Objectifs pour les stagiaires : apprendre les ficelles du métier et acquérir le savoir faire de l'artisan qui les accueille. Entre passion, fatigue, découragement et transmission, ils sont testés sur leurs compétences et leur motivation.

21.00 : NCIS : enquêtes spéciales



SÉRIE avec Mark Harmon , Pauley Perrette…

L'ordinateur portable du vice-amiral Clifford Chase est la cible d'un virus informatique. Il charge McGee et l'équipe du NCIS de remonter jusqu'au pirate avant qu'il n'efface toutes ses données. Les choses se compliquent quand l'infection se propage aux fichiers de Gibbs et de ses agents. Ces derniers se tournent alors vers un membre du service de lutte contre le cyberterrorisme. Parallèlement, Alex soutient sa mère qui traverse une épreuve.

21.00 : La folle histoire de Max et Léon



COMÉDIE avec Grégoire Ludig , David Marsais…

Paresseux et maladroits, Max et Léon sont deux amis inséparables de la région de Mâcon. Léon multiplie les conquêtes, alors que Max peine à séduire les filles du village. En 1939, la guerre est déclarée. Ils ne parviennent pas à se faire réformer et se retrouvent en camp d'entraînement, où ils provoquent des catastrophes. le jour de l'assaut des Allemands, ils prennent la fuite, espérant rentrer chez eux.

21.00 : Signé Taloche



HUMOUR

Accompagnés de leur complice Jean-Lou de Tapia, Vincent et Bruno Taloche proposent une soirée emplie d'humour et de surprises. Le duo belge ouvre les portes de sa clinique du rire. Les frères Taloche sont entourés de nombreux artistes tels que Cathy Immelen, Jarry, Yohann Métay, Elodie Poux ou encore Laurence Bibot. Au programme également : le clown Gromic et le mime Elastic.

Le saviez-vous ?

LE CANADA A PLUS DE LACS QUE LE RESTE DES PAYS DU MONDE COMBINÉS !



Le Canada abrite environ 60% des lacs de notre planète. Il n'y a pas de nombre officiel de tous ses petits lacs. Cependant, ce pays compte 31 752 lacs de plus de 3 kilomètres carrés et 561 lacs de plus de 100 kilomètres carrés. Près de 9% de la superficie du Canada est couverte d'eau douce.
Malgré ses milliers de lacs, le Canada a dépensé, en 2010, près de 2 millions de dollars (1,6 million d'euros) pour construire un lac artificiel à l'occasion du sommet du G8 à Toronto.

QUAND 65.000 PERSONNES ENTONNENT "BOHEMIAN RHAPSODY" À L'UNISSON



C'EST BEAU une foule qui chante.
Les Britanniques aiment chanter d'une seule voix. Il suffit de voir leur enthousiasme à l'oeuvre lors des hymnes nationaux de leurs équipes nationales respectives: l'Angleterre, l'Écosse, le pays de Galles, sans parler de leurs voisins irlandais.
Ils sont aussi plus à l'aise, forcément, quand il s'agit d'entonner les classiques de leur répertoire musical. Et quand on les prend par les sentiments, en diffusant l'un des plus grands titres du XXe siècle, ils s'en donnent à c(h)oeur joie. 65.000 personnes attendaient Green Day ce samedi 1er juillet sur la plaine londonienne de Hyde Park. Quelqu'un a eu la bonne idée de passer "Bohemian Rhapsody" de Queen pour les faire patienter. La bonne idée.
Attention, séquence frisson...

ELLE DEVAIT RECEVOIR UNE BOURSE DE 89 EUROS, ELLE EN REÇOIT 890.000





UNE ÉTUDIANTE sud-africaine a été contrainte d'interrompre brutalement sa frénésie de dépenses après la découverte d'une bourde qui lui a permis de toucher une bourse particulièrement généreuse de près... d'un million d'euros.
En juin dernier, l'élève de l'université Walter Sisulu de Mthatha (est), dans la province du Cap oriental, avait vu son compte crédité de 14 millions de rands au titre d'une allocation mensuelle versée par le gouvernement aux étudiants démunis.
Selon l'université, l'erreur a été commise par l'entreprise en charge de verser les bourses publiques, qui a ajouté quatre zéros à la somme de 1.400 rands (environ 89 euros) normalement versée à l'étudiante.
"L'erreur n'a été découverte que lundi, lorsque nous en avons été informés par un autre étudiant", a expliqué mercredi à l'AFP une porte-parole de l'établissement, Yonela Tukwayo.

VÊTEMENTS DE LUXE ET FÊTE

Nullement perturbée par l'erreur de la banque en sa faveur, l'heureuse bénéficiaire s'est bien gardée de la signaler et s'est empressée de dépenser son magot.
Selon Mme Tukwayo, la jeune cigale s'était déjà délestée de 800.000 rands (plus de 51.000 euros). Les médias locaux ont affirmé qu'elle avait notamment utilisé cette somme pour se payer des vêtements de luxe et offrir une fête.
"Sa responsabilité est engagée pour le montant qu'elle a déjà dépensé, ainsi que le stipule nos accords avec les étudiants qui bénéficient d'une bourse", a souligné la porte-parole. L'université a ordonné une enquête pour déterminer les circonstances de l'erreur et a déjà récupéré l'argent non dépensé.
Financé par le gouvernement, le Programme national d'aide financière aux étudiants est régulièrement épinglé par les critiques, qui le jugent nettement insuffisant. Ces deux dernières années, les campus sud-africains ont été agités par un important mouvement de grève d'étudiants qui réclament la gratuité des frais de scolarité.

Le pape reçoit une Lamborghini



LE PAPE FRANÇOIS a reçu mercredi une Lamborghini blanche, un modèle unique qui n'est pas destiné à remplacer sa célèbre papamobile mais sera mis aux enchères pour financer quatre projets caritatifs.
Le souverain pontife a béni la voiture de sport "Lamborghini Huracan" et apposé sa signature sur le capot, en présence de dirigeants du constructeur automobile venu livrer le modèle au Vatican.
Le bolide qui ne fendra jamais la foule de la place Saint-Pierre sera confié à la maison de ventes Sotheby's, pour des enchères prometteuses. Une Lamborghini Huracan se vend autour de 200.000 euros sur le marché, mais celle du pape devrait monter plus haut.
L'argent de la vente financera en particulier un projet de reconstruction d'habitations, de lieux de culte et de structures publiques dans la plaine de Ninive en Irak, pour aider les chrétiens chassés par la guerre à "retrouver leurs racines et leur dignité", selon un communiqué du Saint-Siège.



La Lamborghini papale subventionnera aussi une association italienne venant en aide aux victimes des réseaux de prostitution, ainsi que deux associations italiennes actives en Afrique, dont le Groupe international chirurgiens amis de la main (GICAM).
Le pape, habitué aux cadeaux insolites, s'est déjà vu offrir dans le passé une Harley Davidson, qu'il avait également mise aux enchères au profit d'oeuvres caritatives.

Une entreprise propose un congé "gueule de bois"



UNE ENTREPRISE londonienne du secteur musical offre à ses salariés des jours de congé "gueule de bois", pour les aider à profiter de la vie nocturne et à se remettre en douceur des lendemains de fête.
"Nos employés n'auront plus besoin de faire croire qu'ils ont attrapé un 'virus de 24 heures' ou de feindre 'une voix malade', ils pourront tout simplement dire à leur chef ce qu'ils ont vraiment", se réjouit Dice, cette firme spécialisée dans la vente de tickets de concerts sur smartphone et basée dans le quartier de Shoreditch.

JUSQU'À 4 JOURS PAR AN

Au lendemain d'une soirée trop arrosée, il suffit au salarié d'envoyer à son responsable une émoticône "bière", "malade" ou "musique" pour lui faire comprendre qu'il ne faudra pas compter sur lui ce jour-là. Jusqu'à quatre jours par an peuvent être pris de la sorte.

PROFITER DE LA VIE

L'entreprise veut ainsi inciter ses salariés à profiter pleinement de la vie musicale londonienne pour qu'ils complètent leur connaissance du métier. Et un simple coucher tardif après un long concert, qu'il soit ou non assorti d'ivresse, suffit pour susciter la mansuétude hiérarchique.

"PAS LA PEINE DE SIMULER"

"Toute notre équipe a la musique dans le sang, et certains des plus gros contrats musicaux sont signés après un concert. Nous nous faisons confiance et voulons que tout le monde puisse dire franchement qu'il a profité d'un concert tard dans la nuit. Pas la peine de simuler une maladie", explique Phil Hutcheon, le fondateur et patron de Dice, dans un communiqué transmis jeudi à l'AFP.

VIE NOCTURNE À LONDRES

La vie nocturne à Londres est particulièrement enivrante pour les noceurs, avec une multitude de concerts et spectacles en tous genres proposés jusqu'au cœur de la nuit. Restaurants, pubs et boîtes de nuit sont légion et, depuis le mois d'août l'an passé, certaines lignes de métro fonctionnent même la nuit pendant le week-end pour transporter notamment les fêtards.

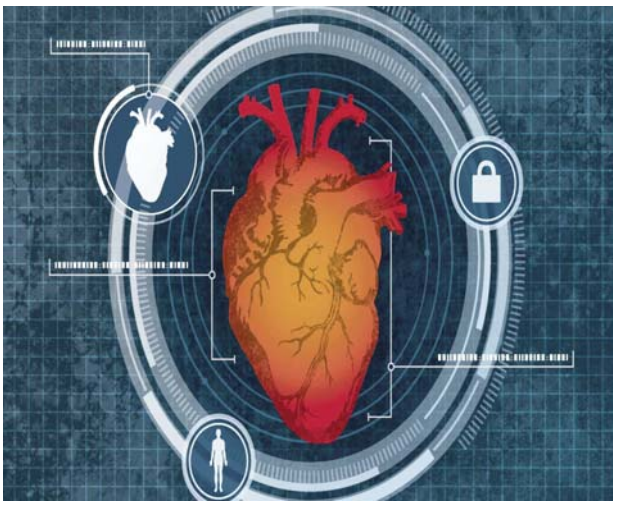
BIOMÉTRIE :

le cœur pour remplacer les mots de passe

Des chercheurs ont créé un système biométrique qui s'appuie sur la numérisation du cœur d'une personne pour en déterminer la taille, la forme et le rythme. Le but ? Se servir de ces informations uniques comme outil biométrique.

La biométrie — qu'il s'agisse de la reconnaissance faciale, comme sur l'iPhone X, vocale, des empreintes digitales, de l'odeur ou de la lecture de l'iris — s'appuie sur des caractéristiques propres à chaque individu. Mais notre visage, notre voix, nos doigts et nos yeux ne sont pas les seuls éléments qui pourraient être utilisés pour nous identifier avec certitude. Notre cœur, plus précisément sa forme et ses dimensions, peut être utilisé comme outil biométrique pour nous identifier sur un smartphone ou un ordinateur.

La démonstration en a été faite par une équipe de chercheurs de l'université de Buffalo, aux États-Unis, qui présenteront leurs travaux lors de la conférence MobiCom. Le développement de ce système baptisé Cardiac Scan a nécessité trois années de travail. La numérisation détecte la géométrie, la forme et la taille du cœur d'une personne pour l'identifier. « Il n'y a pas deux personnes avec des cœurs identiques », commente Wenyao Xu, professeur adjoint au département de l'Informatique et de l'ingénierie de l'université de Buffalo. La forme d'un cœur ne change pas, sauf lorsque les personnes souffrent de maladies graves, ajoute le chercheur.



CARDIAC SCAN NE PREND QUE 8 SECONDES

La numérisation du cœur se fait avec un radar Doppler 2,4 GHz. La procédure ne prend que huit secondes, après quoi l'identification est continue. Cela veut dire que tant que la personne se sert de son ordinateur ou de son smartphone, le système la reconnaît. Le verrouillage se fait automatiquement dès qu'elle s'éloigne ou que quelqu'un d'autre cherche à se connecter.

Ce procédé présente l'avantage d'être passif, sans contact et totalement transparent pour l'usager qui n'a pas à interagir physiquement avec un lecteur biométrique ni à se rappeler des mots de passe. Testé sur 78 volontaires, le Cardiac Scan a obtenu un taux de réussite de 98 % avec les personnes positionnées à un mètre du radar Doppler. Actuellement, le dispositif peut suivre une personne jusqu'à 30 mètres de distance, ce qui permettrait, par exemple, de l'utiliser dans les aéroports. Quant aux ondes émises par le système, le professeur Xu assure que la puissance du signal est nettement inférieure à celle du Wi-Fi et représente moins d'un pour cent des radiations émises par un smartphone.

Le recours au cœur comme outil biométrique n'est pas une nouveauté. Mais, jusqu'à présent, les travaux portaient sur la signature du rythme cardiaque, qui présente des traits uniques. Nous vous avions déjà parlé de HeartID (voir article ci-dessous), une technologie biométrique mise au point par une chercheuse de l'université canadienne de Toronto et qui avait donné naissance au bracelet Nymi.

Le Cardiac Scan se présente comme une solution encore plus simple pour l'utilisateur, qui doit simplement se placer en face du radar Doppler pendant quelques secondes. Mais encore faut-il que les chercheurs parviennent à miniaturiser leur dispositif pour l'intégrer dans un terminal mobile ou un ordinateur. C'est ce qui sera sans doute le plus difficile.

LES BATTEMENTS DU CŒUR COMME OUTIL BIOMÉTRIQUE

Comme les empreintes digitales, le rythme cardiaque est propre à chaque personne... et doit donc permettre de l'identifier. Une chercheuse a mis au point un capteur cardiaque, HeartID, qui peut être intégré dans tout type d'appareil électronique pour servir de système d'authentification biométrique. On pourrait le voir arriver sur les smartphones, tablettes et consoles de jeu dans un avenir proche.

Quand on parle de biométrie, on pense souvent à la reconnaissance des empreintes digitales, de l'iris des yeux, du visage ou de la voix. Mais les progrès dans ce domaine ont permis d'explorer des pistes très prometteuses comme la démarche d'une personne, sa manière de taper sur un clavier informatique ou encore le mouvement de ses yeux. On peut désormais ajouter à cela les battements du cœur... Car des chercheurs ont découvert que le rythme cardiaque, et plus précisément la forme des pics d'un électrocardiogramme, sont propres à chaque individu.

Différents laboratoires de recherche situés en Europe et en Amérique du Nord qui travaillent sur ce sujet confirment que ce profil cardiaque ne varie pas avec l'âge ni même si le rythme du cœur s'emballe suite à un effort ou une émotion. Par ailleurs, les progrès techniques récents sur les électrocardiogrammes ont permis de mettre au point des capteurs miniaturisés et bon marché qui fonctionnent à partir du bout des doigts. L'idée d'utiliser le rythme cardiaque comme outil biométrique a donc rapidement fait son chemin.

HEARTID : UNE IDENTIFICATION EN 1,2 SECONDE

Foteini Agrafioti, chercheuse à l'université canadienne de Toronto, a mis au point une technologie de ce type baptisée HeartID et créé son entreprise pour la commercialiser. Bionym, c'est son nom, assure qu'elle peut être intégrée à n'importe quel appareil électronique, à commencer par des smartphones, des tablettes ou des consoles de jeu.

L'idée est de proposer à la fois un système d'identification pour sécuriser ce type d'appareil, mais aussi de permettre de les partager en activant des profils utilisateurs ouvrant sur des réglages et des contenus spécifiques. Les capteurs peuvent être implantés de manière à ce que l'usager n'ait qu'à tenir le terminal pour que son rythme cardiaque soit analysé par l'algorithme de reconnaissance, l'identification prenant environ 1,2 seconde. Une phase d'apprentissage préalable est nécessaire afin d'enregistrer l'électrocardiogramme dont le profil pourra ensuite être conservé dans le terminal lui-même ou bien sur une base de données à laquelle il se connectera.

Seule exigence, l'utilisateur doit tenir le terminal des deux mains afin que le signal puisse être capté car l'électrocardiogramme résulte d'une activité électrique nécessitant deux points de référence de part et d'autre du cœur. En revanche, Foteini Agrafioti explique avoir testé le système avec différentes combinaisons de doigts et avoir obtenu le même niveau de précision.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Chaque cœur humain possède une géométrie et des dimensions uniques.
Cardiac Scan est un outil biométrique qui exploite ces caractéristiques.
Ce dispositif pourrait servir à identifier les utilisateurs de smartphones et d'ordinateurs.

IPHONE 8 PLUS :

Apple enquête sur un problème de batterie

APPLE a confirmé qu'il enquêtait sur un éventuel défaut affectant les batteries de l'iPhone 8 Plus après que trois clients basés à Taïwan, à Hong Kong et au Japon ont publié des images de leur smartphone flambant neuf fortement endommagé.

Sommes-nous à l'aube d'un « iPhonegate » ? Rien ne permet pour le moment de l'affirmer, mais Apple a pris au sérieux plusieurs cas d'iPhone 8 Plus déformés suite au gonflement de leur batterie.

La marque à la pomme a confirmé au site MacRumors qu'elle avait ouvert une enquête après la parution de plusieurs clichés montrant des iPhone 8 Plus endommagés.

Le site chinois iFeng a relayé les images publiées par deux clients qui venaient de recevoir leur smartphone. Une femme basée à Taïwan a déclaré que l'écran de son iPhone 8 Plus s'était décollé sous la pression de la batterie qui s'est mise à enfler alors que l'appareil était en charge. Elle a précisé qu'elle avait utilisé un chargeur Apple d'origine.

UNE RÉACTION GAZEUSE A PU PROVOQUER UNE DÉFORMATION DE LA BATTERIE



Un deuxième cas similaire s'est produit au Japon et un troisième à Hong Kong, relayé par le site Newmobilelife. Il semblerait que la batterie lithium-ion de ces iPhone 8 Plus ait gonflé sous l'effet d'une réaction gazeuse ayant pu être provoquée par un écart de température important. Les batteries lithium-ion sont sensibles à la température et peuvent subir un « emballement thermique » pouvant aller jusqu'à l'explosion ou la combustion.

C'est le problème qu'a rencontré Samsung avec son Galaxy Note 7 l'année dernière. Après avoir été contraint de retirer le smartphone du marché, le constructeur coréen a reconnu des défauts de fabrication sur les deux modèles de batterie qu'il avait utilisés. Rien n'indique pour l'instant qu'Apple soit confronté à un souci d'une telle ampleur. Les trois cas de déformation de batterie sur des iPhone 8 Plus sont localisés en Asie et il n'est pas impossible que les conditions de transport aient eu une incidence, si d'aventure les produits ont été exposés à de fortes amplitudes thermiques.

Questions ?
Réponses !

NECTAR OU JUS DE FRUIT : LEQUEL CHOISIR ?



En supermarché, les nectars et les jus de fruits remplissent les rayons. Mais lequel des deux choisir ?

Caractéristiques des nectars de fruits

Les nectars : certains aiment, mais sachez que si vous cherchez des fruits, mieux vaut passer votre chemin. Ces boissons en effet, sont composées de sirop, de jus ou de purée de fruits en faible teneur (parfois reconstitué), de sucre et d'eau. Leur consommation ne présente donc qu'un intérêt limité, tant en matière de goût que d'apports en vitamines.

Avantages des jus de fruits

Le jus de fruit, bien que goûteux, est moins riche en fibres que le fruit lui-même, même s'il renferme des vitamines en quantités non négligeables. Il est surtout intéressant pour ceux qui ne consomment que peu ou pas de fruits.
Oranges, clémentines ou pamplemousses, les jus pourront devenir les stars de vos petits déjeuners. Faciles à préparer, même si vous ne possédez qu'un simple presse-agrumes manuel, ils vous apporteront les vitamines nécessaires à votre journée… à condition de les consommer aussitôt.

Un réchauffement climatique aurait tué les mammouths

Les réchauffements rapides et brefs survenus à la fin du Pléistocène au sein de longues phases glaciaires auraient considérablement affaibli les espèces de la mégafaune, dont les mammouths. C'est la thèse de chercheurs australiens qui ont pu dater, par la génétique, les périodes de déclin de ces grands animaux et les ont corrélées avec les variations du climat. Pour eux, les humains ne sont donc pas les seuls responsables de ces disparitions et un réchauffement climatique serait plus dangereux qu'un refroidissement...



Pourquoi de nombreux grands mammifères de la mégafaune, comme les mammouths, les paresseux géants ou les tigres à dents de sabre ont-ils disparu au cours des dernières dizaines de milliers d'années ? L'émergence de la lignée humaine, douée pour la chasse, est souvent invoquée, ainsi que les épisodes de glaciations qui se sont succédé. Une équipe australienne, dirigée par Alan Cooper (université d'Adélaïde, en Australie), apporte de nouveaux éléments venus de la génétique.
Au sein de l'Acad (Australian Center for Ancient DNA), ces chercheurs étudient les restes d'ADN retrouvés sur des fossiles, jusqu'à 60.000 ans avant le présent. Ils en estiment la diversité au sein d'une même espèce et en déduisent l'état des populations au fil du temps. Ces paléontologistes ont ainsi mis en évidence des fluctuations dans les populations, exodes massifs ou disparition de l'espèce. Les données venues de ce travail de longue haleine ont été rapprochées des âges de ces fossiles ainsi que des enregistrements de l'évolution du climat dans les carottes de glace de l'inlandsis groenlandais et dans les sédiments marins au large du Venezuela sur les derniers 56.000 ans.
La conclusion de ce travail, publié dans la revue Science et résumé dans un communiqué de l'université d'Adélaïde, est que les extinctions coïncident avec les périodes où le climat s'est réchauffé rapidement. À la fin du Pléistocène, dominé par un climat glaciaire, des périodes courtes de réchauffement sont en effet survenues, avec des élévations rapides, jusqu'à 16 °C, suivies d'un retour, brutal également, à des périodes froides. C'est précisément au cours de ces réchauffements rapides, particulièrement il y a 34.000, 30.000 et 28.000 ans, que les populations de grands mammifères semblent avoir été mises à mal. Les changements drastiques de l'environnement (la végétation notamment) seraient la cause première de cette déstabilisation. Les données recueillies expliqueraient bien, en particulier, la disparition du mammouth et du paresseux géant il y a 11.000 ans.

La végétation a changé trop vite pour les grands mammifères

Ce n'est donc pas le climat glaciaire qui posait problème à ces animaux mais la hausse des températures et ses effets sur l'environnement. Le fait n'est d'ailleurs pas surprenant pour les mammouths, dont la génétique a montré combien ils étaient efficacement adaptés au froid et à la steppe arctique. De plus, une étude publiée en 2013 avait indiqué que le mammouth laineux avait mal supporté la sortie de l'ère glaciaire du Riss il y a 120.000 ans.

La première déduction des auteurs est de dédouaner les humains qui ne sont pas nécessairement responsables de toutes les extinctions. Selon eux, l'ours à face courte (Arctodus spp.) avait déjà disparu quand les Hommes ont investi les Amériques, tandis qu'en Europe et en Asie, bien des grands mammifères ont longtemps coexisté avec nos ancêtres. La chasse organisée a en revanche pu jouer un rôle sur ces populations déjà fragilisées.
La seconde déduction est de rapprocher ces événements avec le réchauffement climatique en cours et avec la réduction ou la fragmentation des espaces naturels. Focalisée sur les grands mammifères, qui fournissent de beaux fossiles, l'étude mériterait cependant d'être élargie à la biodiversité en général (si tant est que cela soit possible) avec des informations sur les autres espèces animales et végétales, terrestres et marines.

Nos pulsions alimentaires seraient calmées par l'hormone GLP-1

DES CHERCHEURS américains ont identifié une hormone jouant un rôle important dans les pulsions alimentaires : la GLP-1 pour Glucagon like peptide-1 en anglais. Activée, cette hormone réduirait la consommation d'aliments riches en graisses. En revanche, lorsque le taux de GLP-1 est moindre, cela favoriserait le comportement addictif.
L'obésité aux États-Unis constitue l'un des problèmes de santé publique les plus préoccupants. Or, les thérapies pour endiguer cette épidémie sont rares. Les chercheurs savent aujourd'hui que les mécanismes de régulation qui contrôlent l'alimentation sont divisés en deux grandes catégories.
Il existe celle induite par la simple sensation de faim et celle



due au plaisir de manger qui se rapproche plus d'une addiction et qui fait intervenir le circuit de la récompense au niveau du cerveau. Or, c'est cette dernière qui serait principalement responsable de l'obésité.
Il est donc primordial pour les chercheurs de comprendre quels sont les mécanismes impliqués dans ce circuit de la récompense en général et dans celui de la régulation du comportement alimentaire en particulier. C'est ce qu'a cherché à déterminer une équipe de chercheurs de l'université de Rutgers, à Newark, aux États-Unis. Ils ont réalisé des tests sur des souris pour comprendre quelles hormones intervenaient dans ces mécanismes.

Toutes les addictions sont concernées

Les résultats de cette étude, publiés dans la revue Cell Reports, ont mis en évidence que lorsque le taux de l'hormone Glucagon like peptide-1 (GLP-1) était réduit dans le système nerveux central des souris, ces dernières consommaient plus de nourriture riche en graisses. En l'activant, les scientifiques ont constaté qu'elle modifiait les communications entre les neurones du circuit de la récompense, donc ceux responsables des comportements addictifs. Le résultat a été que les souris consommaient moins de nourriture et, mieux encore, qu'elles avaient perdu la préférence pour les aliments riches en matières grasses.
« En explorant les relations entre apports alimentaires, l'hormone GLP-1 et la transmission des neurones au sein du circuit de récompense, nous fournissons une perspective intéressante qui pourrait avoir des implications sur les comportements alimentaires mais également sur d'autres comportements addictifs comme l'abus de drogues et toutes les toxicomanies », concluent les auteurs de l'étude.

Quand le tourisme dénature le monde

Aller à la rencontre des ours polaires. Grimper l'Everest. Visiter un village autochtone. La Terre est grande, mais beaucoup de voyageurs aspirent à vivre les mêmes expériences, ce qui provoque des bouleversements pas toujours heureux. Tourisme de masse et protection de l'environnement ne vont pas toujours de pair.Des sentiers trop battus



Quand il était guide en Antarctique, dans les années 90, Alain A. Grenier, professeur en tourisme et en développement durable à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), se rappelle que «les gens n'étaient jamais satisfaits de la distance qui les séparait des animaux». Être plus près. Avoir le meilleur point de vue. Voilà les revendications des voyageurs qui paient une fortune pour ce genre d'expédition.

Il lui revient également en tête des images où les touristes marchaient au milieu des manchots, expérience fort perturbante pour ces animaux.

«On joue sur le côté magique du divertissement. Les gens n'apprécient pas vraiment le privilège du spectacle, c'est plutôt un élément qu'ils cochent sur leur liste. On fait des pressions sur les animaux qui sont photogéniques. On veut voir les marqueurs tels qu'on nous les présente.»

Les safaris en Afrique. Les séances de nage avec des dauphins souvent prisonniers d'un bassin. Voilà d'autres exemples d'activités touristiques qui ne se font pas toujours dans le plus grand respect de la nature.

A-t-on perdu la maîtrise de la situation? «Je ne peux pas vous dire qu'il faut interdire ça», tient à souligner le professeur. Restreindre l'accès et mettre en place des infrastructures pour encadrer l'observation représentent en partie des pistes de solution.

Pour le directeur général d'Aventure Écotourisme Québec, Pierre Gaudreault, la présence d'un guide peut aussi contribuer à réduire les impacts sur l'environnement. «Il y a de plus en plus de gens qui pratiquent le plein air, ajoute-t-il.

La pratique libre n'est pas toujours encadrée et elle peut être plus dommageable [pour l'environnement].»

L'implication de la population locale est elle aussi un gage de développement durable, selon Robert Michaud, directeur scientifique du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM).

«Qui travaille dans ces bateaux-là ? Si on veut que l'activité d'observation dans le parc marin soit une activité durable, il faut que les gens qui y travaillent soient des gens locaux, il faut qu'il y ait des retombées pour les gens, il faut que l'activité ait le moins d'impact possible sur la qualité de l'environnement, comment ils vont traiter leurs eaux usées. Quand on amène beaucoup de gens dans un secteur, on risque d'augmenter l'utilisation de l'eau et de créer des problèmes pour les gens qui vivent là à l'année.»

Au Québec toutefois, on est loin de la catastrophe, estime Pierre Gaudreault. Le flux de visiteurs ne serait pas assez important pour que l'on tire la sonnette d'alarme. «Au contraire, plus on a de gens qui font du plein air, plus ça contribue à la préservation des milieux naturels», dit-il. On cherche souvent à protéger les lieux populaires. Le directeur général d'Aventure Écotourisme Québec cite en exemple le Fjord du Saguenay. Que serait-il advenu de ce territoire si on ne l'avait pas protégé en faisant de lui un parc national? se demande-t-il.

Et il est encore possible ici d'observer la nature sans lui nuire, comme c'est le cas à l'île Bonaventure, le pays des fous de Bassan. En juillet dernier, on comptait quelque 110 000 oiseaux, selon les chiffres fournis par la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ). Les visiteurs et les mordus d'ornithologie qui débarquent ici sont servis puisqu'ils peuvent observer ces oiseaux - venus pour se reproduire et ensuite s'occuper de leurs petits - à environ un mètre de distance seulement. Une corde délimite toutefois le territoire des fous de Bassan, et les observateurs ne peuvent franchir cette frontière. Selon la SEPAQ, ces oiseaux seraient habitués à la présence de l'homme, et la «visite» des touristes ne perturberait nullement cette plus grosse colonie en Amérique, à condition, bien sûr, de respecter le périmètre de sécurité.

Protection des animaux

Pratique contestée: Nager avec les dauphins

Dans les mers du Sud, il n'est pas rare que l'on offre aux touristes d'aller nager aux côtés des dauphins. Si l'activité se pratique encore abondamment, elle est critiquée depuis des années.

Le problème? La captivité pèse lourd sur la vie des dauphins, bien qu'ils semblent jouer et afficher un sourire perpétuel. Comme pour bien des animaux, cette activité est source de stress.

«Le stress causé par leur confinement crée souvent des comportements inhabituels et une faible résistance aux maladies», écrit l'organisme américain de défense des mammifères WDC. Il précise qu'un dauphin en activité doit parcourir 1320 fois la longueur d'un bassin pour atteindre la distance d'un peu moins de 10 km franchie par ses semblables dans la nature chaque jour.

De nombreuses campagnes remettant en question la garde en captivité des mammifères marins ont été menées par divers groupes au cours des dernières années. L'an dernier, les parcs d'attractions SeaWorld ont annoncé la fin de tous leurs programmes d'élevage d'orques en captivité après la diffusion d'un documentaire critique des pratiques de l'entreprise.

Un exemple à suivre:
Les excursions aux baleines

Peut-on participer à une excursion d'observation sur le Saint-Laurent et le Saguenay sans nuire aux baleines, rorquals et marsouins qui y nagent? «C'est sûr qu'aller voir les baleines en bateau dans leur habitat naturel, dans les endroits où elles se concentrent, ça cause un certain dérangement. C'est inévitable», dit Robert Michaud, directeur scientifique du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM).

Par contre, ce dérangement est contrebalancé par les bonnes pratiques adoptées au fil des années par les principaux acteurs de l'industrie, mais aussi par les effets de la sensibilisation du public. «L'observation des baleines, si c'est bien fait et accompagné de programmes de sensibilisation et d'interprétation, ça a un potentiel d'éveil, de toucher des fibres sensibles incroyables. Au point de modifier la façon dont les gens perçoivent leur environnement et les inciter à adopter des comportements responsables», souligne Robert Michaud.

Entre le «potentiel de dérangement» et le «potentiel de sensibilisation», les conséquences sur les mammifères marins sont réduites, notamment grâce à des règlements mis en place au fil des années. Ceux-ci déterminent, par exemple, le nombre maximum de bateaux dans une zone donnée et la distance qu'ils doivent garder avec le mammifère.

Le directeur scientifique du GREMM note que l'évolution des bonnes pratiques dans l'industrie a été progressive et qu'elle suit l'évolution de la société. «Au début des années 80, on ne pensait même pas que le bruit avait un impact sur les baleines. Maintenant, on a commencé à prendre les signatures acoustiques des bateaux de la flottille du parc marin pour éventuellement identifier des solutions plus pointues, par exemple modifier les bateaux ou moins utiliser ceux qui sont les plus bruyants», illustre Robert Michaud.

À la question peut-on monter sur un bateau pour aller observer les baleines sans se sentir coupable, Robert Michaud répond oui. Il prédit tout de même que l'observation des baleines se fera mieux dans 10 ans qu'aujourd'hui, tout comme elle se fait aujourd'hui d'une manière plus éthique qu'il y a 10 ans. «Il ne faut pas lâcher», dit-il.

Protection de l'environnement



Pratique contestée:

L'ascension de l'Everest

L'image est frappante: un ciel bleu, des sommets enneigés et... des centaines de bouteilles de plastique qui jonchent le sol. L'une des plus célèbres montagnes du monde est aujourd'hui victime de sa popularité.

La plupart des «alpinistes en herbe» n'escaladent pas l'Everest jusqu'à son sommet, mais se rendent jusqu'à l'un des deux camps de base, à 5154 ou 5364 m d'altitude. «Il y a des gens qui se disent qu'ils doivent cocher l'Everest sur leur liste, déplore Richard Rémi, fondateur de l'agence de voyages d'aventure Karavaniers. Beaucoup de gens le font donc pour les mauvaises raisons. Est-ce que ça se traduit par des bonnes pratiques? Je pense que certains d'entre eux ne sont pas préoccupés par la culture et l'environnement.»

Résultat: le paysage de cette montagne mythique est assombri par un amoncellement de détritus laissés par les marcheurs de plus en plus nombreux.

«Où vont-ils, ces déchets ? demande celui qui agit également à titre de guide. Le Népal n'a pas assez d'incinérateurs pour disposer des bouteilles de plastique.»

Il tient toutefois à souligner que la situation n'est, selon lui, pas pire qu'il y a 15 ans, même s'il y a plus d'achalandage.

Un exemple à suivre :
Le parc de la Rivière-des-Mille-Îles

Lieu de villégiature très fréquenté au début des années 1900, la rivière des Mille Îles a ensuite été abandonnée parce que trop polluée. «C'était un égout à ciel ouvert», illustre le cofondateur du parc, Jean Lauzon. Puis, au milieu des années 80, avec son collègue Michel Aubé, il a décidé d'agir. S'est alors amorcée une vaste opération de dépollution et de protection de l'environnement. L'endroit est ensuite devenu un lieu protégé. «Si on n'avait pas été là, le territoire aurait probablement été tout remblayé pour du développement, estime M. Lauzon. Dans les îles, il y aurait des maisons partout», poursuit celui qui décrit l'endroit comme un «joyau en milieu urbain».

Protection de la culture

Pratique contestée: Croisières aux îles San Blas

Situées dans le nord-ouest du Panamá, face à la mer des Caraïbes, ces îles occupées majoritairement par le peuple kuna sont maintenant prises d'assaut par les croisiéristes.

C'est du moins ce que rapporte Richard Rémi, fondateur de l'agence de voyages d'aventure Karavaniers. Ce peuple est notamment reconnu pour ses molas, une forme d'artisanat permettant de concevoir des plastrons ou des tuniques.

Les passagers des bateaux se les arrachent, provoquant une forte hausse de la demande. «Il faut qu'ils tissent davantage et ils n'ont plus de temps pour le reste», se désole M. Rémi, qui ajoute du même souffle que l'économie de ce peuple dépend maintenant essentiellement des touristes. «Si, au moins, ça rapportait beaucoup d'argent.» C'est que les excursionnistes qui débarquent demeurent peu de temps dans l'île, une journée tout au plus. Et la majorité mange et s'abreuve sur le bateau.

Un exemple à suivre:
Le site de Wendake

À proximité de la Capitale-Nationale, la nation huronne-wendat a développé l'art d'accueillir les visiteurs sur son territoire. Les gens de la communauté ont ainsi notamment mis en place l'Hôtel-Musée Premières Nations et reconstruit une maison longue. Ils organisent également des visites guidées sur leur territoire, le tout dans le plus grand respect de la culture huronne, assure Sébastien Desnoyers-Picard, conseiller en marketing pour Tourisme autochtone.

S'il admet qu'il existe toujours un danger de «folklorisation» et de mise en scène exagérée, M. Desnoyers estime qu'il est important d'insister sur le fait qu'il s'agit d'un site de reconstitution. Les guides portent effectivement des costumes traditionnels, mais on se fait un point d'honneur de remettre les pendules à l'heure en expliquant que les membres de la communauté ne vivent plus de cette façon. Et ce, même si «les Français s'attendent à voir des plumes».

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2,
1er étage, rue Larbi
Ben Midi Alger
Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maitrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère.
Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré lèger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية
مديرية البيئة

ولاية بجاية
مديرية التنظيم والشؤون العامة
ناشيرة المطيعة
رقم 1821
بتاريخ 11 أكتوبر 2017

قرار رقم 2017/2387 مؤرخ في 15 أكتوبر 2017 يتضمن فتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع وحدة إنتاج مجموعة البناء المعدنية بما في ذلك التمديد unité de production d'ensemble de construction métallique y compris l'extension لفائدة الشركة ذات الأسهم SPA BATICOMPOS الواقعة ببلدية بوجليل.

إن والي ولاية بجاية

- بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في 04 فيفري 1984 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد،
- بمقتضى القانون رقم 85-05 المؤرخ في 16 فيفري 1985 المتعلق بحماية الصحة وترقيتها المعدل والمتمم،
- بمقتضى القانون رقم 90-29 المؤرخ في 1990/12/21 المتعلق بقانون التهيئة والتعمير المعدل والمتمم،
- بمقتضى القانون رقم 90-30 المؤرخ في 1990/12/21 المتعلق بالأملاك الوطنية المعدل والمتمم،
- بمقتضى القانون رقم 03-10 المؤرخ في 2003/07/19 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة،
- بمقتضى القانون رقم 05-12 المؤرخ في 04 أوت 2005 المتعلق بالمياه المعدل والمتمم،
- بمقتضى القانون رقم 11-10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية،
- بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولاية،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 15 ديسمبر 2016 المتضمن تعيين السيد حطاب محمد واليا لولاية بجاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-215 المؤرخ في 27 جويلية 1994 المحدد لقواعد تنظيم أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-265 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مديرية التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 96-60 المؤرخ في 27 جانفي 1996 المتضمن إنشاء مفتشية البيئة في الولاية المعدل،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-198 المؤرخ في 31 ماي 2006 المحدد للتنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-144 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-145 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد تطبيق ومحتوى وكيفيات المصادقة على دراسة وموجز التأثير على البيئة،
- بناءا على القرار الولائي رقم 14-919 المؤرخ في 04 ماي 2014 المتضمن تجديد لجنة مراقبة المؤسسات المصنفة على مستوى الولاية المعدل،
- بناءا على القرار الولائي رقم 17-198 المؤرخ في 23 جانفي 2017 المتضمن تعيين الأشخاص المؤهلين للقيام بمهام المحافظين المحققين في مجال التحقيقات حول الملائمة وعدم الملائمة لسنة 2017.
- بناء على الموافقة المبدئية رقم 17-2282المؤرخة في 28 سبتمبر 2017 على مدى التأثير على البيئة المنجزة من طرف مكتب الدراسات التقنية في البيئة بلعيد أنيس.

باقتراح من السيد مدير البيئة للولاية

يقرر

المادة الأولى : يفتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع وحدة إنتاج مجموعة البناء المعدنية بما في ذلك التمديد unité de production d'ensemble de construction métallique y compris l'extension لفائدة الشركة ذات الأسهم SPA BATICOMPOS الواقعة ببلدية بوجليل وذلك ابتداء من 2017/11/12 إلى غاية 2017/12/11.

المادة 02 : تعين السيدة : أوشيحة سمراء، مهندسة دولة في الإيكولوجيا، كمحافظ محقق للقيام بتسجيل كل الملاحظات الكتابية أو الشفوية التي يمكن أن يبديها المواطنون أو المصالح المعنية بخصوص المشروع في سجل مرقم وموشر عليه يفتح لهذا الغرض، وفي حالة تعذرها يستخلفها السيد ياسي عيسى، مهندس دولة رئيسي في الفلاحة تستخلفه.

المادة 03 : يفتح السجل على مستوى بلدية بوجليل، في فترة أوقات العمل الرسمية خلال مدة شهر المقررة للتحقيق وذلك لكي يتسنى لكل شخص الإطلاع عليه كل يوم (ماعدا أيام الجمعة والسبت وأيام العطل)، وبدون ملاحظاته أو يرسلها كتابيا إلى المحافظ المحقق.

المادة 04 : يقوم المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات وجمع المعلومات التكميلية الرامية إلى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على البيئة على أن يختم التحقيق برأي صريح حول الملائمة أو عدم الملائمة.

المادة 05 : يشهر هذا القرار عن طريق التلصيق بمقر الولاية، وكذا دائرة تازمالت على وبلدية بوجليل، كما يشهر بجريدتين يوميتين لتمكين المواطنين من الإطلاع عليه.

المادة 06 : يكلف السادة : الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس دائرة تازمالت، رئيس المجلس الشعبي لبلدية بوجليل، والمحافظ المحقق، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيدرج ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية.

الوالـي

Réf 011/17

Pensée



Cela fait une année que nous quittait à jamais notre chér et regretté

HAIF Mustapha

En ce douloureux souvenir la famille **MOUAKI** de Bab El-Oued demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

DIABÈTE ET ALIMENTATION : 5 choses fausses à ne plus croire



On peut devenir diabétique à force de manger trop de sucreries

Que les becs sucrés se rassurent, un excès de bonbons ou de chocolat n'est jamais à l'origine du diabète. "Le diabète n'est pas le résultat d'une consommation excessive de sucre", confirme le Dr Hansel. Son apparition est en effet toujours liée à la fois à des facteurs génétiques et environnementaux : s'il n'y a pas de prédisposition, une alimentation très riche en confiseries ne suffira pas à déclencher du diabète. En revanche, l'excès de sucres dans l'alimentation peut contribuer au surpoids et à l'obésité abdominale, donc indirectement favoriser l'apparition du diabète chez les personnes prédisposées. Il ne faut donc pas en abuser et savourer ces petits plaisirs de manière ponctue

Pour faire disparaître le diabète, il suffit de se mettre au régime

"Malheureusement, on ne guérit jamais du diabète. Si l'on est diabétique, on le restera toute sa vie, même si on peut améliorer, voire normaliser pour un temps sa glycémie grâce à des mesures hygiéno-diététiques", rappelle le Dr Hansel. On ne peut en effet pas espérer faire disparaître la maladie car les dysfonctionnements en cause, notamment au niveau de la fabrication d'insuline par le pancréas, ont plutôt tendance à s'aggraver avec le temps. D'autre part, les efforts utiles côté hygiène de vie ne concernent pas que l'alimentation, mais aussi l'activité physique ou le sommeil, qui sont des facteurs également importants. "Si une perte de poids et de tour de taille a effectivement un impact direct sur l'amélioration de l'équilibre glycémique, elle n'est jamais le seul objectif recherché lorsqu'on souffre de diabète", note l'endocrinologue.



Il existe des aliments anti diabète

"On espère toujours trouver une solution miracle au diabète à travers un aliment ou un complément alimentaire, mais si cela existait, ça se saurait", constate le Dr Hansel. Aucun aliment n'a un effet protecteur à lui seul. Et si certaines études scientifiques mettent en avant les vertus de certains aliments, par exemple celles des amandes, il ne faut pas les isoler au détriment des autres conseils généraux, simplement les intégrer dans le cadre d'une alimentation équilibrée globale.

Seuls les aliments sucrés élèvent la glycémie

"Ce qui élève la glycémie, ce sont les glucides. Et il n'y a pas que les aliments au goût sucré qui en contiennent", rappelle le Dr Hansel. Le pain blanc, par exemple, même s'il n'est pas "sucré" au goût, contient des glucides et fait partie des aliments qui élèvent le plus la glycémie, alors que certains fruits l'élèveront moins. Lorsqu'on est diabétique, ils est indispensable de connaître la teneur en glucides des aliments (notamment de certains produits "salés" comme les féculents type riz, pommes-de-terre...) ou de la surveiller sur les étiquettes nutritionnelles.

Le diabète est une maladie plus héréditaire que liée à l'alimentation

Les causes du diabète de type 1, qui est une maladie auto-immune, sont mal connues : elles pourraient être génétiques mais aussi environnementales. Celui-ci (que l'on découvre souvent assez jeune) n'est en effet pas directement lié à l'alimentation ni au surpoids.

Pour le diabète de type 2, qui apparaît plus tard (surtout après 40 ans), l'alimentation peut en revanche jouer un rôle, au moins de manière indirecte. En effet, les dernières études montrent un lien direct entre surpoids et obésité abdominale et apparition du diabète de type 2. Cependant, le surpoids n'est pas le seul facteur car on peut aussi être obèse et ne jamais déclencher de diabète. Il existe en effet des prédispositions génétiques et d'autres facteurs environnementaux, comme le manque d'activité physique.

ANTI-ÂGE : TOUT CE QUI MARCHE VRAIMENT !



Courir après sa jeunesse quand on l'a paumée ? Ah, nan ! Voici les meilleurs trucs à démarrer illico presto pour paraître 30 ans très longtemps

Dégainez l'anti-tâches

L'effet anti-âge : sur les peaux qui ont tendance à pigmenter, les tâches apparaissent très tôt (avant 30 ans) et vont s'accentuant (en taille et en intensité). Ici, l'actif le mieux adapté en prévention (comme en réparation), c'est la petite reine des antioxydants, alias la Vitamine C. Bonus: elle est un excellent allié antirides et elle homogénéise le teint. Comme le soleil est en grande partie responsable de l'apparition des tâches (avec la pilule), associez-la toujours avec une protection solaire dans la journée. Et n'oubliez pas le dos des mains et le décolleté.

• A partir de quand: dès 20 ans si vos parents sont sujets aux tâches et que vous avez la peau claire et particulièrement fine.

• La fréquence: matin et soir.

Fumeuses, choisissez les AHA

L'effet anti-âge : on le sait, la clope fait vieillir la peau (et pas que) vitesse grand V. Limitez les dégâts avec les acides de fruits (AHA ou LHA). Leur job ? Stimuler le renouvellement cellulaire et la production de collagène grâce à leur action exfoliante. Un coup de pouce qui redonne de l'éclat, tant au quotidien que sur le long terme. À la première application, vous pouvez ressentir une sensation de picotement. Si, c'est le cas, allez-y mollo pour habituer la peau : appliquez la crème un jour sur deux.

• A partir de quand: 25 ans.

• La fréquence: si votre peau supporte bien l'effet peeling, passez à une application quotidienne, de préférence le matin.

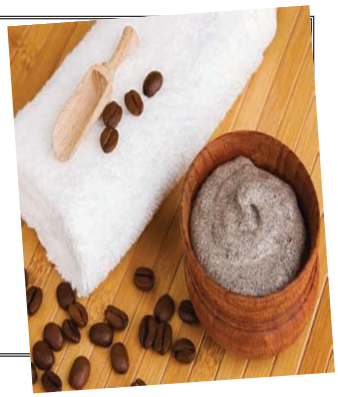
UN GOMMAGE ANTICELLULITE AU MARC DE CAFÉ

Vous ne croyez plus aux soins anticellulite ? Voici une recette efficace qui ravira les sceptiques. En plus, elle est très bon marché !

Dans le panier de course :
*une cuillère à café d'huile d'olive
*une cuillère à soupe de marc de café (récupéré dans le filtre de la cafetière).

Dans la cuisine : on mélange le marc de café dans un bol avec l'huile d'olive et on malaxe bien.

Dans la salle de bain : on applique le gommage en massant les zones touchées par la cellulite. La caféine est un puissant actif anticellulite mais pour réduire visiblement celle-ci, il faut également bien masser. On pince légèrement la peau et on remonte toujours en pinçant vers le haut du corps. Ce mouvement de bas en haut, répété, fonctionne comme un palper-rouler assez doux qui tonifie la peau.



Palmiers au crème de citron et pépites de chocolat

Ingrédients:

- Pâte levée feuilleté (Ma création: Chneks à la crème de noix de coco).
- Crème de citron (Tartelettes meringuées au citron).
- Pépites de chocolat.
- 1 oeuf.
- Nappage.

Préparation:

- Préparer et abaisser la pâte (voir Ma création: Chneks à la crème de noix de coco) , étaler la crème de citron (Tartelettes meringuées au citron).
- Enrouler un long côté sur lui même jusqu'à ce qu'ils se touchent au milieu, presser et coller avec l'oeuf battu.
- Couper les rouleaux de pâte en tranches de 2 cm avec un couteau.
- Poser les tranches sur la plaque en les espaçant.
- Laissr lever et Badigeonner d'oeuf puis faire cuire au four préchauffé à 180 °C pendant 15 à 20 minutes.
- Napper de nappage.



Nuggets de poulet au fromage

Ingrédients:

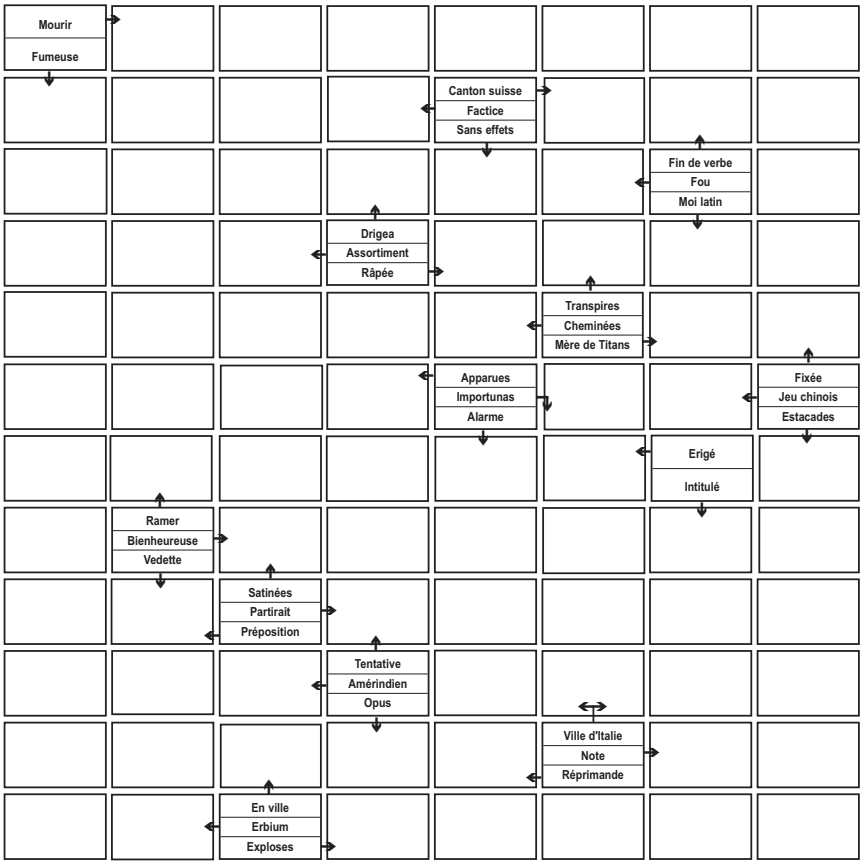
- 2 blancs de poulet.
- 1 oignon.
- 1 bouquet de persil et coriandre.
- 80 g de fromage râpé
- 2 gousses d'ail.
- 1 œuf.
- ½ verre de chapelure.
- 1 cuillère à soupe de sauce soja.
- Sel.
- Pour la friture : Oeuf, farine, chapelure et l'huile.

Préparation:

- Dans un robot mixer le blanc de poulet, l'ail, l'oignon, le persil et coriandre.
- Ajouter le sel, le fromage, la sauce soja, la chapelure et bien mélanger.
- A vos mains faire des steaks puis les passer dans la farine, l'œuf et la chapelure.
- Faites les frire dans l'huile bien chaude et les égoutter sur du papier absorbant.
- Servir les nuggets avec une sauce.



Mots fléchés n° 4821



SOLUTION MOTS FLECHES N° 4820

Horizontalement

AFFABULE
DRUS - TAS
MOTTE - SA
ILEITE - U

NE - SAGE -
IRA - BOUC
SAHEL - TA
TI - TIF - R

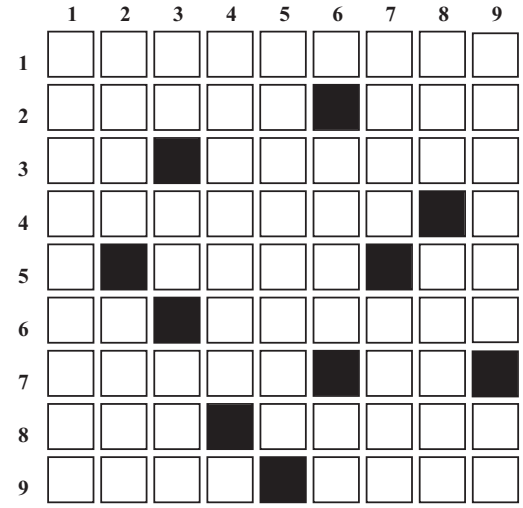
R - VARIER
EMUT - OPE
SUE - ANEE
- ASSISES

Verticalement

ADMINISTRES
FROLERAI - MUA
FUTE - AH - VUES
ASTIS - ETAT - S

B - ETABLIR - AI
UT - EGO - FIONS
LAS - EUT - EPEE
ESAU - CARREES

Mots croisés 9/9 n° 4821



HORIZONTALEMENT

1. Ouvrant le crâne - 2. Cuits à la broche - Cyclade - 3. Berge - Confiée - 4. Amours tendres - 5. Société d'assurances - Champion - 6. La matinée - Bohémienne - 7. Distinguer - Note de musique - 8. Liquida - Recouvre d'étain - 9. Crochet d'étal - Epoques.

VERTICALEMENT

1. Languissante - 2. Tel un ballon de foot - Sans consistance - 3. Petite soudure - Cité légendaire - Amas - 4. Mise à sac - 5. Relatif à un refuge - 6. Ecolo - Règle de dessin - 7. Mélodies - Calife - 8. Homme du déluge - Egayé - 9. Endormeuse africaine - Sur un bristol.

SOLUTION N° 4820

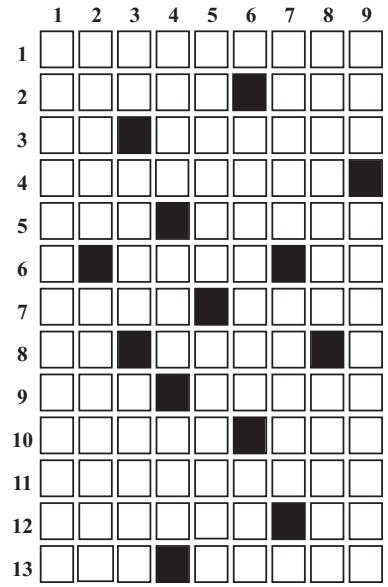
HORIZONTALEMENT

EPATEMENT
SALADE - OO
STE - ASPIC
A - SEM - AS -
ILES - URES
MU - PATATE
AXEES - SIR
GASCON - EV
ESTE - AIRE

VERTICALEMENT

ESSAIMAGE
PAT - LUXAS
ALESE - EST
TA - ESPECE
EDAM - ASO -
MES - UT - NA
E - PARAS - I
NOISETIER
TOC - SERVE

Mots croisés 9/13 n° 4821



HORIZONTALEMENT

1. Normes - 2. Femelle du verrat - Morceau d'histoire - 3. Gloussé - Bois durs - 4. Journaux - 5. En faible quantité - Plat - 6. Multitude dense - Existes donc - 7. Sommets de céréales - Feuilles séchées - 8. Cousin de l'unau - Compétent - 9. Manche sur court - Retourné - 10. Bien dressé - Sans aucune valeur - 11. Réaction d'allergie - 12. Partis - Démonstratif - 13. Temps de l'évasion - Déshonores.

VERTICALEMENT

1. Professionnelle du déshabillage - 2. Turbine - Moineau - 3. Article - Réprimandé - Dénomination - 4. Rejeter comme faux - Géant - Est alité - 5. Fou - Déterminé rigoureusement - 6. Pulvérise - Echelle de photographe - 7. Moyens de direction - Fait le cheval - 8. Montée - Devenu moins sensible - 9. A lui - Tenues à l'écart.

SOLUTION N° 4820

HORIZONTALEMENT

CRIMINELS
HELER - NIE
AS - CARTES
TIGE - EAU -
AGENDAS - F
INNEE - SPA
GEO - PREAU
NEUTRE - TV
ES - RITE - E

R - GAMINS -
AERIENNES
IRAN - EURO
ESSES - IFS

VERTICALEMENT

CHATAIGNERAIE
RESIGNEES - ERS
IL - GENOU -
GRAS
MECENE - TRAI-
NE
IRA - DEPRIME -
S
N - REA - RETI-
NE -
ENTASSE -
ENNUI
LIEU - PAT - SERF
SES - FAUVE -
SOS

SODUKU 150

Pour jouer au Soduku

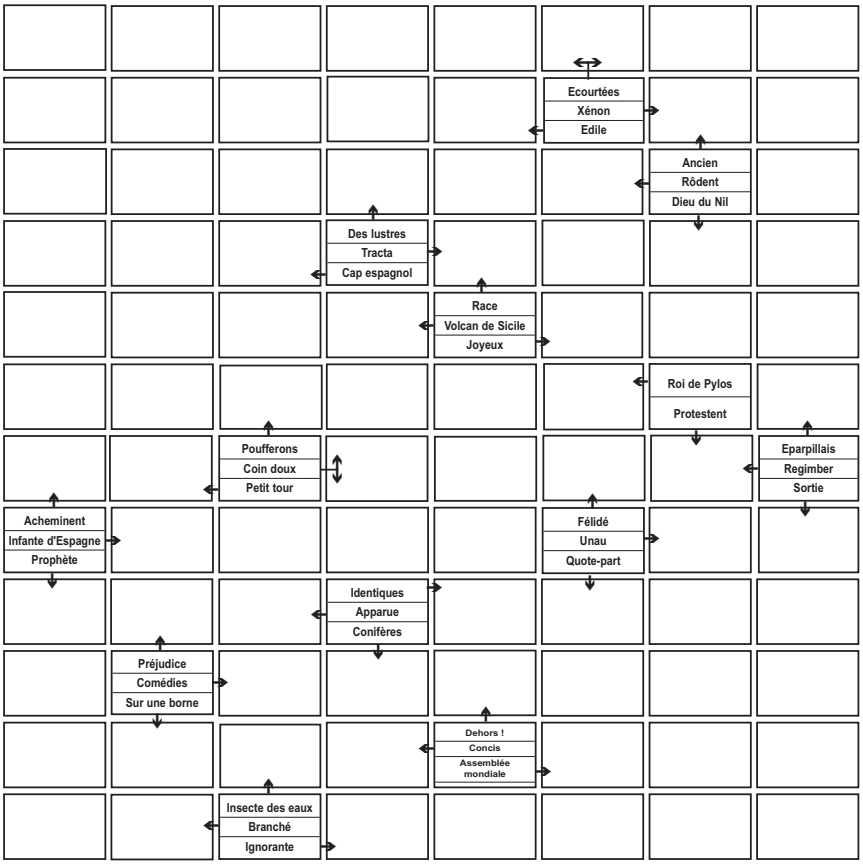
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

3			4				8	
	7			9				1
		1	7		3	4		
			1				9	
9		8		7		2		4
	4			8	9			3
			9	3	7			
6						3	1	
4	3				6	9		2

SOLUTIONS

6	2	4	9	5	3	1	7	8
1	3	8	4	7	2	9	6	5
9	5	7	8	1	6	3	2	4
8	7	3	1	4	5	2	9	6
5	9	6	2	3	7	8	4	1
4	1	2	6	8	9	7	5	3
2	8	1	5	9	4	6	3	7
3	4	9	7	6	8	5	1	2
7	6	5	3	2	1	4	8	9

Mots fléchés n° 1850



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1850

Horizontalement

EPATANTE
XERUS - IM
TRAM - ORE
RISEES - U

APEURES -
VE - RIRES
ETA - GODA
RI - MENUS

TETE - SIS
I - ACE - TE
SON - USER
- UTE - ASA

Verticalement

EXTRAVERTIS -
PERIPETIE - OU
ARASE - A - TANT
TUMEUR - MEC - E

AS - ERIGE - EU -
N - OSERONS - SA
TIR - SEDUITES
EMEU - SASSERA

Mots croisés 9/9 n° 1850

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2						■			
3			■						
4								■	
5		■					■		
6			■						■
7						■			
8				■					
9					■				

HORIZONTALEMENT

1. Allécher - 2. Physicien indien - Déesse marine - 3. Jeu chinois - Louas - 4. Commencés - 5. Faire de l'effet - Cale - 6. Guide de mine - Etêté - 7. Mit de niveau - Ressemblance - 8. Fera l'affaire - Toison de mouton - 9. Asséché - Bonne à jeter.

VERTICALEMENT

1. Donnait un éclat brillant - 2. Petit de la biche - Vagabonda - 3. Fusil mitrailleur - Possessif - Eau suisse - 4. Dommages - 5. Contraire à l'amitié - 6. Fondateur de l'Oratoire - Article contracté - 7. Berceaux - Céréale - 8. Ecole de cadres - Chance - 9. Vieux canasson - Appelle la harde.

SOLUTION N° 1849

HORIZONTALEMENT

APPROPRIE
FROIDS - LU
FERME - PI -
ALTESSE - E
MER - SPRAT
E - AMARINA
RAIE - IRAI
ART - AN - LE
SA - BUTEES

VERTICALEMENT

AFFAMERAS
PRELE - ARA
PORTRAIT -
RIME - ME - B
ODESSA - AU
PS - SPRINT
R - PERIR - E
ILI - ANALE
EU - ETAIES

Mots croisés 9/13 n° 1850

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2						■			
3				■					
4									■
5						■			
6					■			■	
7		■							
8			■				■		
9				■					
10								■	
11					■				
12			■						
13						■			

HORIZONTALEMENT

1. Capital - 2. Ivre - Ingurgitée - 3. Cela - Sages - 4. Smart - 5. A eux - Le premier à voir le jour - 6. Handicapé - Primitif - 7. Eliminer - 8. Mère des Titans - Première coquette - Notation musicale - 9. On y entre par concours - Stupéfait - 10. Entreprises du tertiaire - 11. Fortement - Retour du même son - 12. En ville - Pris - 13. Réfléchi - Plantes.

VERTICALEMENT

1. Clairvoyantes - 2. Façonnée - Agacé - 3. Penaude - Période - 4. Symbole de prospérité - Arrêt du travail - Tentes - 5. Dîner - Au moyen de - Bien venu - 6. Bavard anonyme - Glace - 7. Retenu - Endroit follement fréquenté - 8. Menaces dans le ciel - Interjection d'indécis - Paroi - 9. Les tiens - Etendues.

SOLUTION N° 1849

HORIZONTALEMENT

PREMIERES
RAP - FRELE
OTES - ETUI
BŒUF - REG
AN - CIME - L
N - DELECTE
TRI - TRIO -
SEVERE - NB
- SAGE - ANE

TOGO - ALEA
ALU - NIORT
GUEGUERRE
SERIE - SES

VERTICALEMENT

PROBANTS -
TAGS
RATON -
RESOLUE
EPEE - DIVA-

GUER
M - SUCE -
EGO - GI
IF - FILTRE - NUE
ERE - MERE -
AIE -
RETRECI -
ALORS
ELUE - TONNERRE
SEIGLE - BEATES

SODUKU 153

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		4	7	1		3		6
		8			4			9
		7	6				5	
7	4			8	5			
6	9			4			3	8
			2				1	7
	7				1	8		
4			9			7		1
1	2	9			3	6		

SOLUTIONS

5	8	4	7	3	1	6	9	2
9	3	1	5	2	6	8	7	4
7	6	2	9	8	4	5	3	1
4	9	3	8	1	2	7	6	5
2	1	8	6	5	7	3	4	9
6	7	5	3	4	9	1	2	8
8	4	7	2	6	5	9	1	3
3	2	9	1	7	8	4	5	6
1	5	6	4	9	3	2	8	7


LE JEUNE INDEPENDANT
#Ligue1 #Tebboune #Presid #Gourcuff #Satim #Gaz #3G #UsmAlger #Tebboune #Ligue1 #CAN_2017 #dz #Western_Sahara #الجزائر #maghreb
#jerusalem #Jsk #algeriennes #mobilis #usine_renault #Khadra #sellal #Oran2021 #Opep #Brahimi #dz_tech
Economie
Sports
Culture
Monde
Regionale
Nationale
#JI
Vers un remaniement du onze de départ des Verts
Tebboune insiste sur les matériaux locaux
#De l'info sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jindependant

ALGÉRIE 3 - RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE 0 (AMICAL)

Sursaut d'orgueil des Vert mais de quoi pavoiser

L'équipe nationale de football s'est imposée mardi soir, sans briller, face à son homologue centrafricaine (3-0) en match amical disputé au stade du 5-juillet d'Alger, devant une faible assistance, renouant ainsi avec le succès après une série de mauvais résultats. Sous la conduite du nouveau sélectionneur Rabah Madjer, dont il s'agit de sa deuxième sortie sur le banc des Verts après le match nul concédé vendredi dernier face au Nigeria (1-1) en clôture des qualifications du Mondial 2018, les coéquipiers du néo-international Ayoub Abdellaoui boucle ainsi l'année 2017 avec un succès, bon le moral, même si l'équipe reste encore fébrile. Dès le début de la rencontre, les Verts ont voulu acculer le défense centrafricaine, une manière pour prendre les choses en mains, mais sans réel danger sur la cage gardée par Lembet, très peu sollicité lors du premier quart d'heure. La première action dangereuse de la partie a été l'œuvre du capitaine des



Fauves de bas Oubangui Enza-Yamissi, dont le tir a été dégagé en corner par le gardien de but Abdelkadir Salhi (19e).
La réaction des Verts est intervenue à la 33e minute par l'entremise du latéral droit Islam Arous (Paradou AC), dont il s'agit de sa première apparition en sélection. Décalé par Brahimi, le suppléant de Youcef Attal a placé une frappe pas assez puissante intercepté par le portier centrafricain. Quelques minutes plus tard, l'équipe nationale est parvenue à ouvrir le score par Yacine Brahimi (38e). Le sociétaire du FC Porto (Div.1 portugaise) a trompé la vigilance de Lembet sur une superbe passe aveugle de Ryad Mahrez, promu capitaine d'un soir. Les deux équipes ont regagné les vestiaires sur un court avantage de l'Algérie au moment où la prestation des Verts était loin de plaire aux supporters présents, qui ont bravé le froid pour soutenir les joueurs de Rabah Madjer. En seconde période, le coach national a voulu inculquer du sang neuf en effectuant pas moins de six changements, ce qui a permis enfin à l'équipe nationale de "dérouler" pour inscrire le deuxième but grâce à Brahimi (70e), auteur d'un doublé. L'actuel buteur de la sélection Islam Slimani a signé le troisième but (85e), renouant ainsi avec les filets après un mutisme qui n'a que trop duré pour le sociétaire de Leicester City (Angleterre), datant depuis la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017. L'ancien joueur du CR Belouizdad (Ligue 1/Algérie) marque son 26e but sous les couleurs nationales.
Sans convaincre face à une équipe loin d'être un foudre de guerre, l'équipe nationale est appelée à se remettre vite au travail, comme l'a si bien affirmé Rabah Madjer lors de ses dernières sorties devant la presse, estimant que "vrai travail" allait être entamé après le match amical face à la Centrafrique. Cette rencontre amicale marque la réouverture de l'enceinte olympique, fermée depuis septembre dernier pour travaux. La prochaine sortie des Verts se jouera en mars 2018 en déplacement face à la Gambie, dans le cadre de la 2e journée (Gr.D) des qualifications de la CAN-2019.

12e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS

Spectacle à Cirta, tension à Bologhine et bras de fer à Sétif

SCINDÉE en trois étapes, aujourd'hui, demain et après demain, cette 12e journée aura au programme plusieurs belles affiches. A tout seigneur tout honneur, les regards seront bien évidemment tournés, une fois de plus, vers l'actuel et inconstatable leader de la Ligue 1, le CS Constantine, qui reçoit, dans son jardin et devant son public en or, le Mouloudia d'Oran. Les Sanafir, auteurs d'une très belle victoire arrachée avec beaucoup de mérite à Bologhine face à l'USM Alger, comptent bien marquer de nouveau leur territoire et pourquoi pas creuser davantage l'écart sur leur dauphin, la JS Saoura, en appel face aux Usmistes de la capitale. Intraitables chez eux, les Vert et Noir de l'antique Cirta partent avec les faveurs des pronostics même si les Hamraoua, revigorés par leur succès sur l'O Médéa, ne se présenteront pas en victimes expiatoires. Chaude explication à Bologhine entre l'USM Alger et la JS Saoura.
De l'électricité dans l'air chez les Usmistes, forcés par l'obligation de résultat pour chasser le doute et se réconcilier avec leurs supporters, sérieusement affectés par la défaite concédée à domicile face au CS Constantine. Tous les espoirs des Socios usmistes punis pour deux rencontres reposent sur le savoir-faire du revenant Miloud Hamdi à la barre technique, en remplacement du Belge Paul Putt, qui a jeté l'éponge. Mais ce ne sera guère une simple affaire devant des Saouris, décidés à faire un bon résultat pour garder le contact de près avec le leader. A Sétif, le public sera convié à une très belle affiche, synonyme de bras de fer entre colocataires de la troisième marche, l'Entente de Sétif et le Paradou AC.
Les Sétifiens, en perte de vitesse avec une attaque muette et sortant d'un décevant match nul contre la lanterne rouge, l'USM Blida, auront fort à faire pour passer l'écueil de cette belle et jeune formation du Paradou, à prendre très au sérieux. Cette journée devrait profiter au CR Belouizdad pour renouer enfin avec la victoire en accueillant le dernier de la classe, l'USM Blida.
C'est le cas du Mouloudia qui partira avec les faveurs des pronostics à Bologhine pour se refaire une santé face au DRBB Tadjenant, après sa défaite face au NAH Dey. Ce dernier ira à Biskra pour la confirmation mais l'USB locale ne l'entend pas de cette oreille car elle espère s'offrir un peu plus d'oxygène. Difficile déplacement pour la JS Kabylie à Médéa où l'Olympique et son bouillonnant coach Slimani l'attendent de pied ferme pour se racheter de leur faux pas à Oran. Enfin, El-Harrach Essefra, qui va de mieux en mieux, sera sur ses gardes en recevant cette accrocheuse formation de l'USM Bel Abbès.

S. S.

JEUDI À 17H00 :
Bologhine (Omar-Hamadi) :
USM ALGER-JS SAOURA (huis clos)
Vendredi à 15h00
Médéa (Imam Lyes) :
O MÉDÉA-JS KABYLIE
El-Harrach 1er-Novembre:
USM HARRACH-USM BEL ABBES
Constantine (Hamlaoui) :
CS CONSTANTINE-MC ORAN
Bologhine (Omar-Hamadi) :
MC ALGER-DRB TADJENANT

SAMEDI 18 NOVEMBRE À 15H00
Biskra (18 Février El-Alia) :
US BISKRA-NA HUSSEIN-DEY
Alger (20-Août 1955) 16h00 :
CR BELOUIZDAD-USM BLIDA
Sétif – 8-Mai 1945 :
ES SÉTIF-PARADOU AC

COMMUNIQUÉ DE L'ONJSA

L'ORGANISATION NATIONALE des journalistes sportifs algériens (ONJSA) a constaté avec regret et stupéfaction que des journalistes de la presse nationale soient injustement intimidés lors de la conférence de presse animée par le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Rabah Madjer, mardi 14 novembre à Alger, soit à la fin du match Algérie-Centrafrique. L'ONJSA exprime sa solidarité avec le journaliste de la Chaine 3 de la Radio nationale, Monsieur Maamar Djebbour, victime d'une agression verbale et d'un jugement de valeur arbitraire de la part du sélectionneur Rabah Madjer. Il faut relever que la question ayant déclenchée l'ire Rabah Madjer était adressée au capitaine de l'équipe, Ryad Mahrez. En ce sens, l'ONJSA tient à rappeler à l'endroit de Rabah Madjer et de la FAF (son employeur) qu'il s'agit là de pratiques arbitraires et antidémocratique appartenant à une époque révolue dans un pays où les lois de la République garantissent au citoyen la liberté d'expression. La Constitution énonce dans son article 50 que «La liberté de la presse écrite, audiovisuelle et sur les réseaux d'information est garantie. Elle n'est restreinte par aucune forme de censure préalable…».L'ONJSA demeure fermement convaincue que l'homme de la presse doit observer, dans l'exercice de sa profession, le respect de l'éthique. De ce fait, elle invite tout organisme, responsable ou simple citoyen victime d'accusation sans fondement, d'information erronée ou de propos diffamatoires portant atteinte à leur honneur d'user du droit de réponse conformément à la loi en vigueur. Enfin, l'ONJSA exhorte les journalistes et tous les acteurs du Mouvement sportif national à faire montre d'engagement et de responsabilité, les invitant à la sagesse et la sérénité et surtout éviter toutes formes polémiques qui ne font qu'exacerber la situation.

LIGUE 2 MOBILIS (12E JOURNÉE) :

MOB - ASO à l'affiche, l'ASAM pour conserver son fauteuil de leader

LE MATCH devant opposer le MO Bejaia à l'ASO Chlef sera à l'affiche de la 12e journée de Ligue 2 Mobilis de football, prévue vendredi, au moment où le leader, l'AS Ain M'lila tentera de préserver son fauteuil lors de son difficile déplacement chez le MC El Eulma. Le MOB (4e, 21 pts) qui n'a pas encore digéré sa défaite (0-1) sur le terrain de l'ASAM (1er, 25 pts) à l'ultime instant de la rencontre de la précédente journée, doit se ressaisir face à l'ASO (3e, 21 pts), seule équipe invaincue depuis l'entame de la saison et vainqueur le week-end passé du derby de l'Ouest devant l'ASM Oran (8e, 13 pts).La partie s'annonce "spectaculaire" car chaque équipe évoluera avec l'objectif de réaliser un bon résultat pour rester dans le haut du classement. Ce choc' entre deux anciens pensionnaires de la Ligue 1 intéressent directement le leader, l'ASAM et son dauphin la JSM Skikda (2e, 23 pts) qui espèrent que cette ''belle affiche'' s'achève par un match nul pour prendre le large en tête du classement. L'ASAM qui enchaine les victoires depuis le début de la saison, n'est pas prête à céder le moindre point lors de son déplacement pour affronter MC El Eulma (11e, 10 pts), même si la rencontre s'annonce difficile et peut réserver de mauvaises surprises face un club local dont les résultats cette saison sont en dents de scie. De son côté, la JSMS ex-leader, aura à cœur de renouer avec la victoire lors de son déplacement à Saida pour défier le MCS (10e, 12 pts) qui reste sur un bon match nul 1-1 chez le CA Batna (11e, 10 pts).Tenu en échec 1-1 lors de la dernière journée face à la lanterne rouge RC Kouba (16e, 7 pts), les Skikdis sont en effet appelés à réagir au risque de perdre des points importants dans la course à l'accession. Pour sa part, la JSM Bejaia (5e, 20 pts) large vainqueur du MCEE le week-end dernier (3-0) tentera de confirmer son large succès en allant défier le Amel Boussaâda (13e, 10 pts).Les locaux, premiers non relégables, sont condamnés à réagir pour s'éloigner de la zone rouge. A Mascara, le stade de l'Unité Africaine sera le théâtre d'un derby de l'Ouest entre le GCM (12e, 10pts) et le RC Relizane (6e, 19 pts). Une rencontre qui s'annonce ''chaude'' même si le RCR partira avec un léger avantage. La lanterne rouge, le RCK effectuera un déplacement périlleux à l'Ouest du pays chez le WA Tlemcen (9e, 12pts) vainqueur la semaine dernière de son voisin le GCM 1-0.Les Algérois seront dans l'obligation de remporter les trois points de la victoire pour se donner un peu d'air. Les deux dernières rencontres de cette journée, mettront aux prises le CA Bordj Bou Arréridj (7e, 15pts) au CRB Ain Fakroune (15e, 9pts) et ASM Oran (8e, 13 pts) au CA Batna (11e - 10 pts).Le CABBA partira favori face au deuxième relégable du championnat, alors que l'ASMO qui reste sur trois défaites de suite ce doit de se relancer face au club de l'Est et réaliser un résultat positif pour se réconcilier avec ses fans.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:32	12:14	14:59	17:23	18:46	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:36	12:19	15:05	17:29	18:51

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:51	12:33	15:18	17:42	19:05

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:37	12:24	15:18	17:43	19:01

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:57	12:40	15:26	17:51	19:13

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:02	12:45	15:32	17:56	19:18

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:05	12:48	15:35	17:59	19:21

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5931 – JEUDI 27 SAFAR 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	10°
Oran	19°	4°
Constantine	14°	9°
Ouargla	18°	4°

JOURNÉE DE PROTESTATION LANCÉE PAR L'UNPEF

Forte mobilisation des travailleurs de l'éducation nationale

L'Union nationale des professionnels de l'éducation et de la formation (UNPEF) a observé hier une journée de protestation dans tous les établissements scolaires.



Les travailleurs de l'éducation nationale veulent, à travers cet arrêt de travail, « dénoncer la déstructuration de l'institution scolaire et l'atteinte à l'identité nationale». Contacté par nos soins Sadek Dziri, président de l'UNPEF, s'est réjoui hier de « la large mobilisation des fonctionnaires qu'a enregistré la grève d'une journée à laquelle elle a appelé «.

Cette action sera suivie par d'autres mouvements de protestation dans le cas où le ministère de tutelle ne daigne pas donner de suite à nos revendications, nous a signifié le chargé de communication de ce syndicat. Il affirme le refus de l'UNPEF de toute atteinte aux constantes nationales, citant l'exemple du retrait de BASMALA des manuels scolaires. Il dénonce, par ailleurs, la précipitation dans l'application de la réforme de seconde génération. Cette action de protestation est aussi contre «les décisions choquantes» prises à chaque rentrée scolaire : changements de programmes (3e et 4e AP, ainsi que les 2e et 3e AM), a, selon le syndicaliste, porté à 40 millions de besoins en nouveaux livres. D'où les dysfonctionnements qu'a connu l'opération de distribution et qui se poursuivent, sans compter le report de la publication de sept nouveaux livres pour l'année prochaine. Analysant la situation dans le secteur, l'UNPEF estime qu'elle «se caractérise par une grande tension, une colère sourde en raison du discours de terreur du gouvernement et de sa politique d'austérité contenue dans la loi de finances 2018 avec de nouveaux impôts».

Ce syndicat tient à réitérer son attachement à sa plateforme de revendications, dont l'amélioration des conditions de travail. Tout en dénonçant l'»improvisation permanente» dans la démarche de la ministre de l'Education nationale, l'UNPEF exige la révision du statut particulier de l'enseignant afin de le débarrasser de ses « incohérences «. Ledit syndicat réclame de la pondération dans l'application des réformes de seconde génération et l'élargissement de la consultation, y compris les aspects éducation et de pédagogie. Il exige également un audit de la CNR, ainsi que la mise en place d'un système de formation continue pour les enseignants par l'ouverture d'instituts spécialisés.

Lynda Louifi

ZOUKH EN VISITE À ZÉRALDA

«Pas moins de 8 000 familles seront relogées après le vote»

LE WALI d'Alger, Abdelkader Zoukh, a indiqué hier, lors d'un point de presse à l'hôtel Mazafran à Zéralda, que le programme de logement se poursuivra normalement, malgré la conjoncture économique vécue par le pays.

Le wali d'Alger, qui s'adressait à la presse à l'issue d'une visite d'inspection dans la circonscription administrative de Staouéli et Zéralda, a annoncé la reprise des opérations après les élections locales. «Plus de 8 000 familles sont concernées par le relogement de grande envergure qui sera effectué en trois opérations», a-t-il indiqué. Il a ajouté que chaque citoyen algérien ouvre droit à un logement. Pour Zoukh, « il s'agira de la 23e opération de relogement qui concerne plus de 8 000 familles habitant dans ce qui reste des bidonvilles, outre les habitants des caves, des terrasses, des chalets et toute autre bâtisse anarchique dans la capitale». «Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan stratégique tracé à Alger visant à développer et à améliorer le paysage urbanistique de la capitale, pour l'éradication définitive des bidonvilles et des habitations précaires», a-t-il dit. Au cours de cette visite sur le terrain, le wali d'Alger a inspecté différents projets de développement local au niveau des circonscriptions de Staouéli et de Zéralda, à l'exemple d'une trémie au lieu dit « Bridja « et aussi une école primaire a Khaiti, commune de Staouéli. Par ailleurs, il a inauguré une école coranique, «Othman Ibn Affan», qui fait partie de la mosquée «Beit Essabil», et deux stades de proximité au niveau du complexe sportif. Pour se qui est de la campagne électorale, Abdelkader Zoukh a déclaré qu'aucun dépassement n'a été enregistré depuis le lancement de la campagne. Et d'exprimer son souhait de voir les gens aller voter, « avec l'aide de la presse «, a-t-il souligné. **Samir Mouloud**

INTEMPÉRIES À BÉJAÏA

La Protection civile n'a pas chômé durant ces derniers jours

LA PROTECTION civile de la wilaya de Béjaïa n'a pas chômé durant ces trois derniers jours d'intempéries. Ses équipes n'ont pas cessé d'intervenir sur le terrain pour différents incidents ou pour secourir des blessés. Ses différentes unités ont effectué quelque 275 interventions durant ces dernières 48 h, soit du 13/11/2017 à 8h au 15/11/2017 à 8h.

C'est ainsi qu'elles ont évacué 133 malades et soigné puis évacué 18 blessés pour différentes causes, selon le bilan qui nous a été communiqué hier par ce corps. La direction de la Protection civile a enregistré également 7 accidents de la circulation routière qui ont fait 6 blessés et a recensé 6 incendies, dont trois feux de véhicules légers à Aokas, Akbou et Sidi-Aïch et un autre dans deux roulottes servant de dépôts d'archives à l'hôpital de Kherrata, avant-hier à 5 h du matin. Par ailleurs, un feu s'est déclaré dans une crèche privée à Sidi-Aïch, causant des dégâts matériels seulement.

Avant-hier également, un autre incendie s'est déclaré vers 12h dans un établissement scolaire du cycle primaire à Aokas, occasionnat des dégâts matériels. La même source parle de 95 autres diverses interventions, citant la rupture de 5 câbles électriques dans les localités de Béjaïa, Tazmalt, Souk El Tennine et Aokas. Aussi, une dizaine de visites de constatation ont été effectuées pour des infiltrations d'eaux pluviales dans des maisons dans les anciens quartiers, surtout à Béjaïa ville dans les quartiers Soumari, Bab Elouz, etc.

Elle a recensé l'effondrement d'un balcon sur une toiture à Oued Achallal dans la haute ville de Béjaïa et parle aussi d'un poteau électrique menaçant effondrement à Akbou. Cela sans compter les nombreuses sorties et rondes de surveillance d'éventuelles inondations à travers plusieurs secteurs. Avant-hier toujours, vers 13H50, la Protection civile a participé à une simulation grandeur nature à l'aéroport Abane-Ramdane, avec comme thème la suspicion de présence d'un engin explosif dans un Boeing 737.

Elle était parmi les différents intervenants (SN-GOSP-DSP-Aviation civile- sécurité de l'aéroport, CRA). la simulation a été organisée par la sûreté de wilaya.

N. Bensalem

MAKOUDA

Arrestation de deux narcotrafiquants et saisie de 25 kg de cannabis

NONOBSTANT la rigueur de la loi sur la drogue et autres produits psychédéliques, les narcotrafiquants ne semblent pas pour autant découragés dans leurs activités criminelles. Il ne se passe pas une semaine effectivement sans que les éléments des services de sécurité n'appréhendent un narcotrafiquant.

Au début de ce mois, ce sont les éléments de la sûreté de daïra de Makouda qui, après une enquête minutieuse, ont réussi à arrêter deux gros narcotrafiquants et à saisir une quantité de 24,774 kg de cannabis destinés à la commercialisation. Les deux individus sont âgés de 60 et 64 ans.

C'est ce que révèle un communiqué de la sûreté de wilaya parvenu à notre bureau. Le document précise que les deux individus ont été présentés au parquet de Tigzirt le 13 de ce mois et mis en détention préventive.

S. T.

NOUVELLES RECHARGES DU MONDE HAYA !

Bénéficiez de plus de data et d'un crédit doublé

AOOREDOO continue de faire profiter ses clients du meilleur de l'Internet mobile haut débit, avec son slogan « Aïch l'Internet « à travers des forfaits adaptés à leurs besoins et à des tarifs exceptionnels.

Ainsi, Ooredoo augmente les volumes Internet de ses offres et lance sa nouvelle recharge MAXY Plus Internet avec des avantages Voix et Data exceptionnels pour plus de confort en mobilité. Les clients de Ooredoo peuvent désormais profiter de deux nouvelles recharges MAXY Plus Internet offrant plus d'Internet et un crédit doublé :

MAXY Plus Internet 1000 : le client bénéficie de 2 Go d'Internet et de 2000 DA de crédit valable en appels et SMS.

MAXY Plus Internet 2000 : le client bénéficie de 5 Go d'Internet et de 4000 DA de crédit valable en appels et SMS.

Ces nouvelles recharges MAXY Plus Internet sont disponibles au niveau des Espaces Ooredoo, des Espaces Services Ooredoo et des points de vente agréés répartis sur tout le territoire national.

A travers ces nouveaux forfaits, Ooredoo offre à ses clients l'opportunité de vivre une expérience Internet mobile unique.